




Goincourt

Bulletin municipal n°126
Septembre 2024



Sommaire

- Page 2 Édito
- Page 4 Délibérations & Finances
- Page 6 Vie municipale
- Page 8 Aménagements et travaux
- Page 12 Recensement
- Page 14 Rétrospective
- Page 19 Comité des fêtes
- Page 20 Latino Danse Goincourt
- Page 20 Tennis de table
- Page 20 Qi, Ki, Prana
- Page 20 Anciens Combattants
- Page 22 Chasse Communale
- Page 22 Coelacanthé
- Page 24 Goincourt Sport Team
- Page 25 Double Sens
- Page 25 Gymnastique
- Page 26 Tennis Goincourt
- Page 28 L'Accord vocal
- Page 30 Judo
- Page 31 Centre social La Canopée
- Page 32 Bilan des activités de l'école
- Page 34 Accueil de loisirs
- Page 36 APE
- Page 38 Docteur Klein
- Page 40 Libération de Beauvais et sa région
- Page 42 Le compost
- Page 44 J'entretiens mon trottoir
- Page 45 Plan Rénovation Confort
- Page 46 Sécurité Routière
- Page 48 Règles de Civisme
- Page 50 Recettes
- Page 51 État-civil
- Page 52 Jeux
- Page 53 Conseil Jeux et Conseil Livre
- Page 54 Informations

Édito



Chères Goincourtoises,
chers Goincourtois,

Je suis heureux de partager avec vous les avancées et les projets qui continuent de faire de Goincourt un village où il fait bon vivre. Ensemble, nous avons accompli beaucoup et les réalisations à venir s'annoncent tout aussi prometteuses.

Au vu du nombre croissant d'inscrits à la cantine scolaire, nous avons mis

en place un double service pour le déjeuner. Cette initiative vise à réduire les temps d'attente et à offrir un environnement de repas plus agréable et efficace. Aussi, grâce à la mobilisation collective, je suis heureux de vous annoncer que notre école a échappé cette année (rentrée 2024) à la fermeture d'une classe. C'est une victoire importante garantissant à nos enfants un cadre éducatif stable et de qualité. Dans la même mesure, nous sommes parvenus à éviter la construction d'une antenne 5G dans notre village. Votre santé et votre bien-être restent notre priorité.

Nous avons aussi mis en sécurité les arbres du parc du château en réalisant un élagage court afin de maintenir un espace sûr et agréable pour toutes vos promenades et activités en plein air à venir. En effet, les travaux avancent à grands pas (portail rue des potiers, chemins piétons facilitant l'accès au centre bourg, création d'un espace pique-nique, d'un terrain de pétanque, végétalisation du merlon au fond du parc, création d'un parcours santé, etc)

La création d'un labyrinthe végétal et d'une aire de jeux sont également en projet. Ces initiatives visent à enrichir notre cadre de vie et à offrir des espaces de détente et de divertissement pour toutes les familles.

Aussi, je suis ravi de vous annoncer que notre terrain de foot va revivre avec l'arrivée de l'AS Auneuil. Nos jeunes Goincourtois de 6 à 7 ans pourront pratiquer leur sport favori directement dans notre village.

Comme vous avez pu le constater, le remplacement de l'éclairage public a débuté et se terminera avant cet hiver, assurant ainsi un éclairage plus efficace et durable. Parallèlement, l'enfouissement des réseaux dans la rue Aristide Briand est en cours, améliorant l'esthétique et la sécurité de notre village.

L'extension de notre système de vidéosurveillance avec l'installation de nouvelles caméras verra le jour très prochainement. Il est malheureusement regrettable de constater encore trop d'incivilités : bruit en dehors des horaires légaux, dépôts sauvages, excréments de chien, vitesse excessive, stationnement sauvage, non-respect des sens interdits, etc. J'espère que la mise en place prochaine de la vidéo verbalisation rendra ces comportements très rares.



Le 22 juin dernier, Goincourt a remporté la coupe des jeux intervillages qui se sont déroulés à Frocourt ! Afin de conserver la coupe, je vous attends encore plus nombreux pour l'édition 2025 qui se déroulera dans notre village !

Beaucoup d'autres festivités ont eu lieu dans la bonne humeur et la joie de vivre et j'en suis très heureux. Afin de mieux communiquer sur l'ensemble des événements à venir et de vous tenir informés de l'actualité de notre village, en complément du site officiel goincourt.fr, une page Facebook officielle Mairie de Goincourt est en ligne depuis juillet 2024.

Je n'oublie pas les personnes en difficulté en leur rappelant que nous avons renouvelé notre partenariat avec le Centre social la Canopée.

J'ai également une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés et qui ont œuvré pour Goincourt.

Toutes ces actions et réalisations existent grâce à une équipe qui s'engage pleinement pour notre beau village. À cet effet, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos agents techniques et administratifs pour leur travail dévoué. Merci également à mon équipe municipale pour son implication et son dynamisme ; sans oublier nos associations actives mais surtout l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

Ensemble, nous continuerons à faire de Goincourt un lieu de vie harmonieux et accueillant.

Vive GOINCOURT !

Benoît BONNELIER
Maire

Bulletin municipal de Goincourt n°126 - Septembre 2024
Mairie de Goincourt - 12 rue Jean Jaurès - 60000 Goincourt
Téléphone : 03 44 45 14 87
Mail : secretariat@goincourt.fr - Site : www.goincourt.fr
Directeur de la publication:
Amina CHAOUALI.
Rédaction: Le conseil municipal.
Auteur logo commune de Goincourt :
Catherine Gaucherand.
Crédits photos : Équipe municipale - Enseignants de l'école de Goincourt - Centre social rural La Canopée - APE - Goincourt Sport Team - FreePik - PxHere - AdobeStock
Tirage: 750 exemplaires

Impression:

Imprimerie **CGL**
alpha**graph**

378, route de BEAUVAIS 60390 AUNEUIL
Tél. : 03 44 45 11 05
imp@cglalphagraph.fr

Conception Graphique:

Zelie

zelie.concept@gmail.com

Délibérations

Séance du 29 août 2023

- 2023-31** Révision du pacte financier et fiscal
- 2023-32** Décision modificative n° 1
- 2023-33** Avenant n° 3 à la SAGERE: pour livraison de pain
- 2023-34** Convention avec la maison Covelli.
- 2023-35** Prix de l'emplacement pour le marché de Noël
- 2023-36** Prix du ticket de maquillage
- 2023-37** Mise en souterrain BT/EP/RT rue Aristide Briand
- 2023-38** Avenant convention de partenariat avec la Canopée

Séance du 06 octobre 2023

- 2023-39** Désignation d'un secrétaire de séance et installation du conseil
- 2023-40** Élection du maire
- 2023-41** Fixation du nombre d'adjoint
- 2023-42** Élections du 1^{er} adjoint
- 2023-43** Élections 2^{ème} adjoint
- 2023-44** Élections 3^{ème} adjoint
- 2023-45** Élections 4^{ème} adjoint
- 2023-46** Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- 2023-47** Indemnités de fonction
- 2023-48** Présence du personnel administratif aux réunions de conseil pour aider le secrétaire de séance
- 2023-49** Élections des délégués pour les syndicats : syndicat des eaux SIEAB
- 2023-50** Élections des délégués pour les syndicats : syndicat d'électricité de l'Oise (SE60)
- 2023-51** Élections des délégués pour les syndicats : bassin de savignies
- 2023-52** Élections des délégués pour les syndicats : Comité National d'Action Social pour le personnel communal (CNAS)
- 2023-53** Élections des délégués pour les syndicats : Association Départementale pour l'Informatisation des Communes de l'Oise (A.D.I.C.O)
- 2023-54** Élections des délégués : centre communal d'action sociale (CCAS)
- 2023-55** Élections des délégués : conseil d'école
- 2023-56** Élections des délégués : correspondant défense
- 2023-57** Composition des commissions
- 2023-58** Désignation délégués ADTO

- 2023-59** Délégation au maire suivant l'article L2122-22-4° du CGCT
- 2023-60** Composition de la commission CLETC
- 2023-61** Autorisation permanente et générale de poursuite accordée au comptable du SGC

Séance du 1^{er} février 2024

- 2024-01** Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022
- 2024-02** rapport du délégataire 2022 relatif au service public assainissement collectif
- 2024-03** rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2022
- 2024-04** Validation de la commission impôts
- 2024-05** Prolongation de la rue de Montguillain
- 2024-06** Demande de subvention pour la piste cyclable auprès de la CAB
- 2024-08** Demande de subvention pour l'aménagement des gradins végétalisés auprès de la communauté d'agglomération du Beauvaisis
- 2024-09** Demande de subvention pour l'aménagement des gradins végétalisés auprès de la communauté de la région Hauts de France
- 2024-10** Demande de subvention pour l'aménagement des gradins végétalisés auprès du conseil départemental de l'Oise
- 2024-11** Demande de subvention pour la vidéoprotection auprès de la CAB
- 2024-12** Demande de subvention pour la vidéoprotection auprès du conseil départemental de l'Oise
- 2024-13** Demande de subvention pour la vidéoprotection auprès du fonds interministeriel prévention délinquance (FIPD)
- 2024-14** Transfert dans le domaine public communal de la rue des Genêts
- 2024-15** Autorisation pour le maire de passer un marché
- 2024-16** Constitution de groupement donnant mandat pour la procédure de marché
- 2024-17** marché de groupement de livraison de repas

Séance du 4 avril 2024

- 2024-18** Nomination d'un président de séance
- 2024-19** Vote du compte administratif 2023
- 2024-20** Vote du compte de gestion 2023
- 2024-21** Affectation du résultat 2023 sur 2024
- 2024-22** Attribution des subventions aux associations
- 2024-23** Budgétisation de la cotisation du syndicat du bassin de Savignies
- 2024-24** Budgétisation de la cotisation du SIEAB
- 2024-25** Vote des taux fiscaux à appliquer en 2024
- 2024-26** Vote du budget primitif 2024
- 2024-27** Délégation au maire suivant l'article L2122-22-4° du CGCT
- 2024-28** Convention avec la ligue de l'enseignement
- 2024-29** Tarifs encarts publicitaires
- 2024-30** SPA avenant 2024

- 2024-31** Emploi saisonnier
- 2024-32** Emploi aide
- 2024-33** Salle polyvalente
- 2024-34** Chartre de l'élu
- 2024-35** Rapport d'activité et de développement durable année 2022-2023
- 2024-36** Rapport sur la qualité et le prix du service de prévention et de gestion des déchets 2022
- 2024-37** Transfert compétence réseaux chaleur

Séance du 12 juin 2024

- 2024-38** SE60 Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) – adhésion EPCI
- 2024-39** Adhésion groupement de commandes pour l'achat d'énergies coordonné par le SE60
- 2024-40** Création poste en alternance
- 2024-41** Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise
- 2024-42** Parcours sportif, demande de subvention
- 2024-43** Fusion ADTO-SAO
- 2024-44** Dossier sécurité marché de Noël
- 2024-45** Dénoncer le contrat SAGERE
- 2024-46** Convention football d'Auneuil

Finances communales budget 2024

Fonctionnement Dépenses

Charges à caractères	704 249,37 €
Charges de personnel	397 500 €
Atténuations de produits	31 000 €
Opérations Ordre	58 000 €
Charges de gestion courante	104 641 €
Charges financières	40 000 €
Charges spécifiques	200 €
Dotations aux provisions	1 000 €

Fonctionnement Recettes

Résultat fonctionnement reporté	291 470,37 €
Atténuation de charges	4 000 €
Produits de services	8 800 €
Impôts et Taxes	100 000 €
Fiscalité locale	759 000 €
Dotations et participations	150 800 €
Autres produits	22 010 €
Produits financiers	10 €
Produits spécifiques	500 €

Investissement Dépenses

Opération patrimoniales	236 000 €
Dotations fonds divers	12 000 €
Emprunts	75 500 €
Immobilisations incorporelles	-
Subventions équipements	146 000 €
Immobilisations corporelles	378 444 €
Immobilisations en cours	443 696,21 €

Investissement Recettes

Solde exécution	479 740,21 €
Opération d'ordre	58 000 €
Opérations patrimoniales	236 000 €
Dotations fonds divers	417 900 €
Subventions investissement	100 000 €

Notre budget 2024 a été adopté cette année le 04 avril 2024 pour un montant

En fonctionnement

Dépenses : 1 336 590,37 € • Recettes : 1 336 590,37 €

En Investissement

Dépenses : 1 291 640,21 € • Recettes : 1 291 640,21 €

COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL

Qu'est-ce que le Budget Municipal :

Le Budget est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal.

Comment s'élabore et se vote le budget :

En fonction des priorités municipales des élus, les services de la ville élaborent un budget. Celui-ci doit être équilibré ou en suréquilibre. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le vote de décisions modificatives. Il doit être impérativement être voté avant le 15 avril de l'année qui l'intéresse.

Qui contrôle le Budget :

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et les recettes par l'intermédiaire du Trésor Public, du Préfet et de la Chambre Régionale des Comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité.

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes :

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses appelés mandats et de recettes appelés titres de recettes, sont donc établis par le service, des finances et visés par

le maire ou les adjoints. Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se chargent des poursuites en cas de non-recouvrement. L'ordonnateur n'est pas payeur.

De quoi se compose le Budget :

Il est divisé en 2 parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaire au bon fonctionnement des services municipaux et la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat, ainsi que les recettes d'exploitation des services (Restauration scolaire, location de salles...)

La section Investissement concerne essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de notre commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voir d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent des emprunts, des subventions d'équipement et l'autofinancement (épargne).

Vie municipale

POURQUOI MA TAXE FONCIÈRE AUGMENTE CHAQUE ANNÉE ?

La taxe foncière augmente en 2023 dans 99% des communes. Mais seules 14% des municipalités ont voté une hausse du taux communal, l'augmentation étant le plus souvent due à la revalorisation nationale de la base de calcul... indexée sur l'inflation.

À savoir que lors du conseil municipal du 04 avril 2024, Monsieur le Maire précise qu'il faut prendre une décision sur le taux des taxes pour l'année 2024. Il propose de ne pas augmenter les taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 56 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 35.46 %.
- Taxe d'habitation (TH) 13.55 %

Ainsi, le conseil municipal renouvelle sa volonté de ne pas l'augmenter comme il l'avait fait le 13 avril 2023.

ELECTIONS MUNICIPALES

À la suite de la démission du maire M. Jean LEVOIR et de son premier adjoint, les Goincourtois sont retournés aux urnes le 1^{er} octobre pour élire 19 conseillers.

Sur 1069 inscrits, 337 sont allés voter, l'ensemble des candidats de la liste "Goincourt évolution", porté de Benoît Bonnellier, a été élu avec 309 suffrages exprimés.

À Goincourt, le nouveau conseil municipal s'est rassemblé pour élire le nouveau maire de la commune. Le vendredi 6 octobre 2023, Benoît Bonnellier, ancien adjoint chargé des travaux, a été élu.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

Goincourt : 7^{ème} arrondissement 2^{ème} circonscription de l'Oise.

1^{er} Tour du 30/06/2024

Abstention : 27,09%

Philippe BALLARD	41,58%
Rassemblement National	316 voix
Ludovic CASTANIÉ	29,74%
Les Républicains	226 voix
Marianne SECK	21,45%
Union de la gauche	163 voix
Mohamed EL AIYATE	4,47%
Ecologistes	34 voix
Pierre DELARBOULAS	1,71%
Reconquête !	13 voix
Renée POTCHTOVIK	1,05%
Extrême gauche	8 voix

Récapitulatif des votes :

Inscrits : 1078 Votants : 72,91% (786)
Exprimés : 70,5% (760)

2nd Tour

À l'issue du premier tour de scrutin des élections législatives anticipées qui s'est tenu dimanche 30 juin 2024, le candidat n°5 dans la deuxième circonscription, M. Philippe BALLARD, a été élu député.

Il n'y a pas eu de second tour dans notre commune le 7 juillet 2024.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Goincourt : 3^{ème} arrondissement

Abstention : 40,61%

Récapitulatif des votes: (en % des inscrits)

Inscrits : 1076

Votants : 59,39% (639) • Exprimés : 57,25% (616)

Jordan BARDELLA La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen	38,68%
Valérie HAYER Besoin d'Europe	16,72%
Raphaël GLUCKSMANN Réveiller l'Europe	11,85%
François-Xavier BELLAMY La Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe	7,31%
Manon AUBRY La France insoumise - Union populaire	6,01%
Marie TOUSSAINT Europe Ecologie	4,38%
Marion MARÉCHAL La France fière, menée par Marion Maréchal, et soutenue par Eric Zemmour	3,25%
Hélène THOUY Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi	3,08%
Léon DEFFONTAINES Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel	2,27%
Jean LASSALLE Alliance rurale	1,95%
François ASSELINEAU Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix	1,79%
Guillaume LACROIX Europe Territoires Ecologie	0,81%
Yann WEHLING Ecologie positive et territoires	0,49%
Nathalie ARTHAUD Lutte ouvrière, le camp des travailleurs	0,32%
Jean Marc GOVERNATORI Ecologie au centre	0,32%
Selma LABIB Pour un monde sans frontières ni patrons, urgence révolution !	0,32%
Florian PHILIPPOT L'Europe ça suffit !	0,16%
Lorys ELMAYAN La Ruche citoyenne	0,16%
Marine CHOLLEY Equinoxe : écologie pratique et renouveau démocratique	0,16%

Les candidats suivants obtiennent 0,00% des votes:

Philippe PONGE	Camille ADOUE
Nagib AZERGUI	Edouard HUSSON
Olivier TERRIEN	Pierre-Marie BONNEAU
Caroline ZORN	Charles HOAREAU
Audric ALEXANDRE	Francis LALANNE
Michel SIMONIN	Gaël COSTE-MEUNIER
Jean-Marc FORTANÉ	Hamada TRAORÉ
Pierre LARROUTUROU	Laure PATAS D'ILLIERS
Georges RENARD-KUZMANOVIC	
Léopold-Edouard DEHER-LESAINT	

La Marcelle

Cuisine traditionnelle Produits locaux

Plats à emporter Traiteur

Restaurant

Réservez dès maintenant !

☎ 03 44 05 40 97 ✉ contact@la-marcelle.fr

8 rue Aristide Briand 60000 Goincourt

le Temple
BEAUTÉ

Entrez dans un monde de Bien-être...

Soin du Visage - Soin du Corps - Épilation
Dermopigmentation Sourcils - Onglerie
Réhaussement de cils

3 rue Jean Jaurès
60000 GOINCOURT
03 44 45 47 14
WWW.IETEMPLEBEAUTE.COM

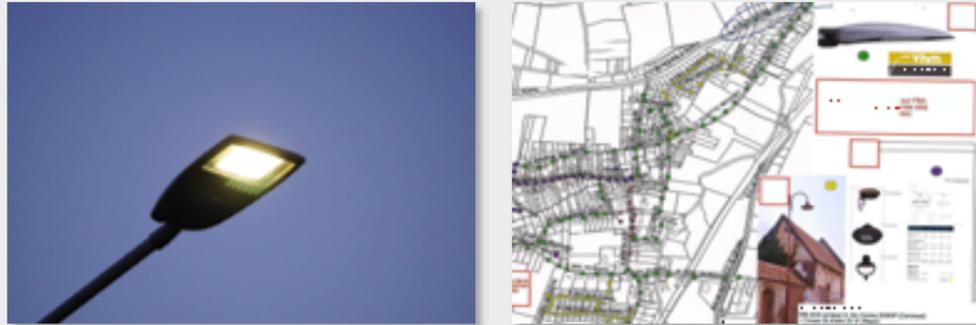
Du mardi au vendredi : 9h - 18h30
Samedi : 9h - 13h (après-vente sur RDV uniquement)

siret 530 908 821 00924

Aménagement et travaux

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement de la totalité des ampoules de l'éclairage public par des LEDS, permettant ainsi de réduire considérablement les coûts énergétiques, d'offrir une efficacité supérieure et une plus longue durée de vie par rapport aux sources traditionnelles

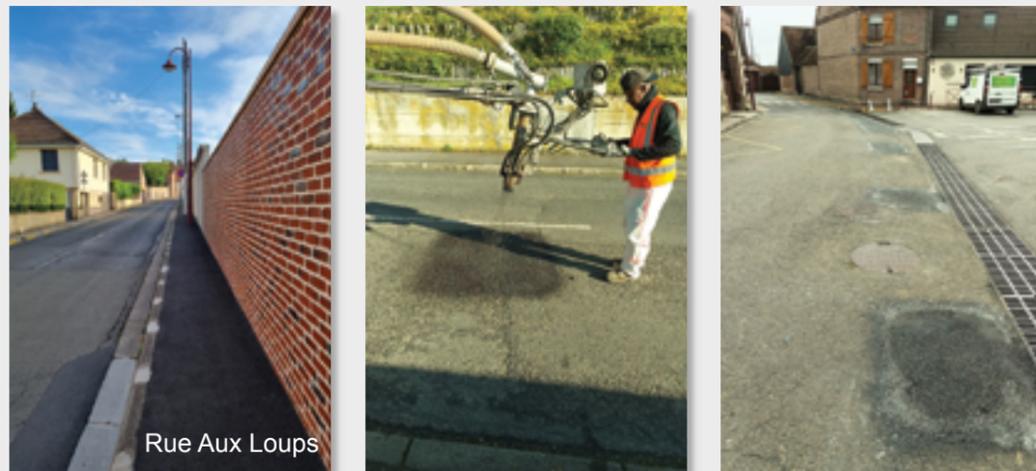


AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL POUR L'ASSOCIATION DES CHASSEURS



TROTTOIRS ET VOIRIES

Réfection des trottoirs rue Aux Loups et de l'ensemble des voiries communales afin de remédier aux nids-de-poule.



AMÉNAGEMENT DU PARC



Aménagement des futurs agrès dans le parc



Sécurisation du parc :
Élagage des arbres du parc en mauvaise santé interne

Enlèvement des bois endommagés ou malades pour une croissance saine et équilibrée.



Mise en place d'un portail et d'un portillon pour l'accès au parc rue des potiers



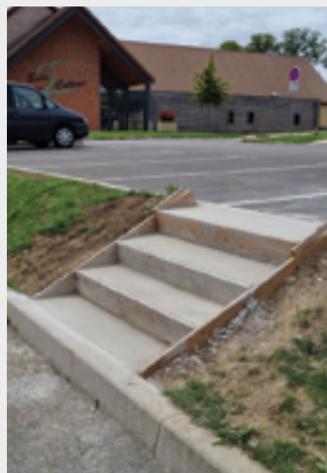
Tracé des chemins sinueux pour relier les différentes parties du parc



Fleurissement à l'entrée du parc

MISE EN PLACE D'UN ESCALIER SUR LA PLACE

Facilitation de l'accès entre le parking bas et haut



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX HT ET BT

rue Aristide Briand de juillet à octobre 2024
Attention circulation difficile durant les travaux



VIDÉO PROTECTION



Des travaux vont débuter prochainement afin de préparer l'arrivée de nouvelles caméras de vidéo protection à GOINCOURT.

Au total, 8 nouvelles vont être installées.

Le village de Goincourt compte à ce jour une dizaine de caméras. Quatre nouvelles caméras de vidéo protection seront donc installées en complément de celles déjà existantes afin de « renforcer la sécurité publique ». Ces nouvelles caméras concernent le hameau de l'italienne, la terre tortue, la rue de Saint-Paul et la rue de Montguillain. Les 4 caméras de vidéoprotection situées à chaque entrée du village seront également changées par des caméras donnant une meilleure définition.

Nous soulignons que ces caméras sont « un outil précieux et performant au service d'un village plus sûr ». Elles seront notamment utilisées pour « permettre l'intervention des forces de l'ordre pour empêcher qu'un crime ou qu'un délit ne soit commis » grâce au raccordement auprès du centre de supervision départemental mais aussi « aider à la résolution d'enquêtes judiciaires ». Toutefois, il est bon de préciser que ce système est réglementé par le code de la sécurité intérieure avec les articles L251-1 à L251-8.

PRÉAU

L'école de Goincourt retrouve une nouvelle jeunesse grâce au savoir-faire des agents communaux



Ragréage du préau



Habillage de l'école

TERRAINS DE TENNIS

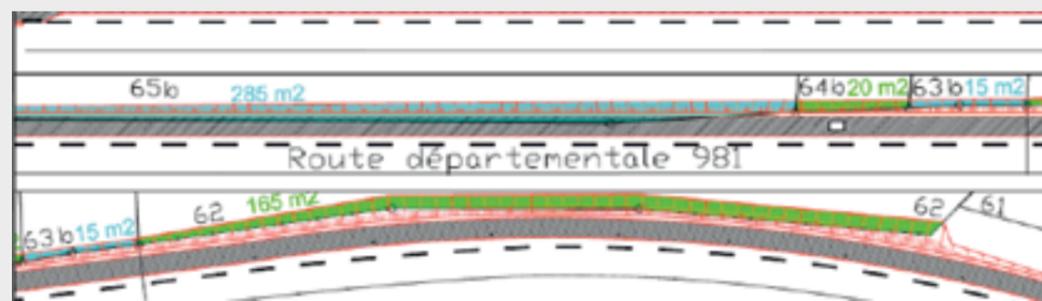
Un nettoyage intensif des terrains de tennis a été réalisé permettant ainsi aux tennismen et tennismen de pratiquer cette activité dans de bonnes conditions.



VOIE VERTE

Projet du raccordement de la voie verte AUX MARAIS – GOINCOURT

Aux marais réalisera une piste cyclable le long de la RD 981 jusqu'à l'entrée de Goincourt et notre commune mettra en œuvre le tronçon longeant la rue Jean Jaures jusqu'à l'actuelle voie verte.



MISE EN PLACE DE LA VERBALISATION À GOINCOURT

Dans le cadre de leurs attributions exercées au nom de l'État, le maire et ses adjoints ont la qualité d'officier de police judiciaire [articles 16 du code de procédure pénale (CPP) et L.2122-31 du code général des collectivités territoriales (CGCT)].

À ce titre, un maire ou un adjoint au maire peut disposer d'un carnet à souches d'amendes forfaitaires afin de verbaliser lui-même les contraventions susceptibles d'être sanctionnées par la procédure de l'amende forfaitaire. Ils ont compétence dans les limites territoriales où ils exercent leurs fonctions habituelles et sont placés sous la direction du procureur de la République dans l'exercice de leurs missions de police judiciaire.

Le maire s'approvisionne en carnets de verbalisation auprès de l'imprimerie de son choix. Les démarches à accomplir pour recevoir les carnets à souches d'amendes forfaitaires, ainsi que les modalités d'encaissement des amendes, sont décrites dans l'instruction n° INTF0200121C du 3 mai 2002, dans les aspects relatifs à l'encaissement des amendes forfaitaires et des consignations (QE n° 02343, JO Sénat du 7 mars 2019, page 1286).

Les infractions concernées sont celles susceptibles de faire l'objet de la procédure de l'amende forfaitaire. Il s'agit d'une procédure qui éteint l'action pénale découlant de la commission d'une infraction, par le paiement d'une amende (article 529 du CPP). La procédure de l'amende forfaitaire s'applique pour les contraventions des quatre premières classes visées à l'article R.48-1 du CPP exclusivement. Elles sont relatives, à titre d'exemple, à l'abandon de déchets, à la divagation des animaux, aux bruits, tapages, sécurité alimentaire, à l'offre de boissons alcoolisées (etc).

La contravention à un arrêté de police municipale ne relève pas de la procédure de l'amende forfaitaire.

La constatation de ces infractions est matérialisée par la remise d'un avis de contravention et une carte de paiement au contrevenant. Le procès-verbal peut également être dressé au moyen d'un appareil sécurisé dont les caractéristiques sont fixées par arrêté, permettant le recours à une signature manuscrite conservée sous forme numérique, il s'agit du PVe (article 49-1 du CPP).

Il n'y a pas de restriction en matière d'établissement du procès-verbal de constat des infractions et les deux modes de verbalisation peuvent être utilisés cumulativement.

Enfin, le montant de l'amende peut être acquitté immédiatement entre les mains de l'agent verbalisateur, soit s'il est porteur d'un carnet de quittances à souches permettant la délivrance d'une quittance extraite dudit carnet, soit s'il est muni d'un dispositif permettant d'adresser au contrevenant une quittance dématérialisée, sauf en cas de paiement en espèces, cette quittance n'est adressée au contrevenant que s'il en fait la demande (article R.49-2 du CPP).

Si le montant de l'amende forfaitaire n'est pas acquitté immédiatement, le paiement est effectué soit par l'apposition sur la carte de paiement, dûment remplie, d'un timbre amende, soit par l'envoi d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor public, soit par l'utilisation de moyens de paiement à distance.

Le village est impacté par les stationnements abusifs: Jusqu'à maintenant, la commune avait peu de latitude pour lutter contre ce problème. Elle menait une procédure administrativement lourde pour l'enlèvement des véhicules épaves.

La municipalité va signer, en septembre, une convention avec l'entreprise Dépannage Allo Dépannage pour la mise en fourrière des véhicules en infraction au Code de la route sur le territoire Goincourtois. Dorénavant, les véhicules constituant une gêne à la circulation ou laissés à l'abandon seront déplacés en fourrière à Beauvais.

Elle peut ainsi assurer la mise en fourrière 24h/24 et 7j/7 des véhicules stationnés en infraction au Code de la route, qu'ils se trouvent sur des voies publiques ou privées. Le gardiennage sera assuré sur la commune de Beauvais.

Votre véhicule a été mis en fourrière ? Que faire ? Pour récupérer votre véhicule, contactez rapidement la fourrière pour le récupérer, après vous avoir acquitté des frais liés à l'enlèvement et la garde.

Si un véhicule n'est pas réclamé dans les 15 jours par son propriétaire, le fourrier est habilité à le remettre au service des domaines pour sa mise en vente ou à un démolisseur agréé afin de procéder à sa destruction.

Recensement de la population 2025

Le recensement de la population est une opération obligatoire et qui permet de connaître la population de chaque commune. A Goincourt, il aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

À QUOI ÇA SERT ?

Connaître la population française et de chaque commune
Permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune.

Définir les moyens de fonctionnement des communes
Plusieurs textes réglementaires font référence aux chiffres de population légale dont certains définissent le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, la répartition des dotations de l'État aux communes, ...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité
Cela permet aussi de préparer des décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs comme par exemple, les logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transport.

Il est important que chacun participe à cette enquête nationale.

Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD), selon les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela, de façon anonyme. Si vos nom et adresse sont nécessaire afin que vous ne soyez pas comptés plusieurs fois, ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Et toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.



LE FONCTIONNEMENT

Un agent recenseur, recruté par la mairie de Goincourt, se présente chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remet des identifiants nécessaires à votre recensement par internet et vous explique la marche à suivre.

Sur le site le-recensement-et-moi.fr, cliquez sur « Accédez au questionnaire en ligne » et utilisez le code d'accès et le mot de passe que l'agent recenseur vous a remis lors de son passage pour remplir le questionnaire.

Validez le questionnaire. Si vous avez rentré votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception confirmant la prise en compte de vos réponses.

Recensement militaire

Le recensement militaire donne des droits

Qui?

Les garçons et les filles de nationalité française

Où?

À la mairie de votre domicile
Sur internet Service accessible avec un compte Service-public.fr

Quand?

Dès 16 ans

Avec quoi?

Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

Pourquoi ?

Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, Cap, BEP, ...) Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) Pour l'inscription d'office sur les listes électorales

A savoir que si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Attention:

aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.



Centre de Beauvais

36 avenue Salvador Allende – Bâtiment H



Plus de 70 ans d'expérience au service des professionnels du bâtiment

ZI Nord - 51 avenue Roger Dumoulin Amiens
www.groupemention.fr

RÉTROSPECTIVE

MARCHE ROSE



« C'est un honneur pour moi de vous accueillir aujourd'hui lors de cette marche rose dédiée à une cause qui nous touche tous : la lutte contre le cancer du sein. Ce n'est pas un simple événement, cette marche symbolise notre engagement envers la santé, la solidarité et la détermination à faire une différence dans la vie de nombreuses personnes. Cette maladie ne connaît pas de frontières et tout le monde un jour ou l'autre est concerné de près ou de loin. Ensemble en marche côte à côte, nous montrons que notre communauté est unie pour soutenir celles et ceux qui luttent contre cette maladie et pour sensibiliser à l'importance de la prévention et du dépistage précoce.

Je tiens à remercier chaleureusement l'association Perspectives contre le cancer qui œuvre chaque jour pour soulager, accompagner les personnes touchées par la maladie ainsi que leurs proches. Un grand merci aux bénévoles et partenaires et à vous tous qui êtes toujours aussi nombreux à marquer votre engagement. Ce qui prouve que, collectivement, nous sommes capables de grandes choses. Alors marchons aujourd'hui avec fierté et avec l'espoir d'un avenir où le cancer du sein ne sera plus une menace ! Encore merci à tous ».
M. le Maire

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Honneur, fierté et reconnaissance aux soldats morts pour la France ! Cette commémoration a été suivie de la remise des récompenses pour les jeunes diplômés et pour les médaillés du travail, de l'accueil des nouveaux habitants. Pour clôturer ce moment, un verre de l'amitié a été partagé.

"Le Tranquillou" Labellisé Gîte de France Patricia BISSON

7 Rue Du Moulin
60 000 Goincourt

06.81.33.66.89
bruno.bisson@wanadoo.fr



Gîte de France
gdf60@gites-de-france-nord.com
<https://www.gites-de-france-oise.fr>
03.20.14.93.93

MARCHÉ DE NOËL

8, 9 et 10 décembre 2023



Le marché de Noël 2023 a accueilli plus de 40 exposants tout au long du Week-End. Cette année, l'ouverture a été inaugurée par l'illumination du sapin par monsieur Benoît Bonnellier, Maire de Goincourt, suivi par des festivités tout au long de la soirée dont le concours de lutins et la chorale du Mont, avec le passage du Père-Noël lorsque les enfants ont entonné la célèbre chanson de Tino Rossi. La restauration se situait à l'extérieur, où le comité des fêtes vous a régalé avec leur tartiflette maison et l'incontournable vin chaud.

L'école maternelle du village avait un stand pour vous proposer un bol de soupe de légumes fait maison. Les commerçants artisanaux ont pu vous proposer des idées cadeaux durant ces deux jours de marché. Les enfants ont pu déposer leurs lettres au Père-Noël dans la boîte située à côté du grand sapin. Une belle sortie en famille qui a pu ravir les petits et les grands avec la patinoire le dimanche et la déambulation du Marching Band d'Aux Marais, le « BLV music Show ». 2024 ne manquera pas de vous étonner avec des nouveautés !

LE PÈRE NOËL DE PASSAGE À L'ÉCOLE

Lundi 18 décembre, les enfants de l'école primaire et élémentaire ont reçu la visite du père Noël accompagné de Benoit, le maire. Il a apporté des bonbons pour chaque enfant ce qui a réjoui tous les enfants et les enseignants. Il a échangé avec les enfants récoltant ici et là quelques petits bisous bien mérités. Après ce moment d'enchantement, le vieux Monsieur s'en est allé vers d'autres écoles où il était sûrement très attendu.



REPAS DES AÎNÉS

27 janvier 2024, le repas des aînés, un moment toujours très apprécié.

Comme chaque année, le repas des anciens constitue un temps fort. C'est dans la salle des 2 Collines que Benoît BONNELLIER et son conseil municipal avaient convié les plus de 65 ans au traditionnel repas de fin d'année, après avoir rappelé tout le plaisir qu'il ressent à recevoir les seniors pour ce moment de convivialité. Les personnes de plus de 70 ans ne pouvant ou ne voulant pas se rendre au repas, ont reçu un bon d'une valeur de 30€ à valoir chez les commerçants de la commune. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les habitants présents, le maire a eu une pensée pour les absents malades et ceux qui sont partis cette année. Le repas proposé et servi par le traiteur La Nonna a fait l'unanimité tant pour le menu que pour le service. La partie musicale et dansante de cette journée était animée par Jack Noel et son accompagnateur.



Les convives étaient heureux de se retrouver autour de ce repas. Ils ont tous longuement échangé, pris des nouvelles dans un joyeux brouhaha. Après un tel après-midi, nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver l'année prochaine pour ce rendez-vous incontournable.

BOURSE TOUTES COLLECTIONS

Le dimanche 10 mars 2024 de 9h à 18h, l'ACCG (Association Chasse communale de Goincourt) a organisé sa bourse toutes collections à la salle des fêtes de Goincourt. Une manifestation qui a rencontré un grand succès comme chaque année. Chacun a pu trouver son bonheur et ainsi compléter sa collection !



CHASSE AUX ŒUFS

Bel engouement pour la chasse aux œufs.

Le temps s'est maintenu pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques qui était organisée par la municipalité. Elle a eu lieu le lundi 1^{er} avril 2024 et a réuni 92 enfants de la commune au parc du château, derrière la salle des deux collines.

Lors de cette chasse, les enfants de 2 à 5 ans devaient retrouver 6 œufs en plastique de couleur différente et les enfants de 6 à 11 ans devaient retrouver 6 œufs blancs annotés d'une lettre afin de reconstituer le mot Pâques. Chaque enfant participant a reçu une récompense chocolatée offerte par la municipalité, ainsi qu'une deuxième récompense chocolatée pour ceux qui avaient trouvé un œuf surprise. Une boisson ainsi qu'un gâteau a été offert à chaque participant et accompagnateur pour clôturer la chasse aux œufs.



LES MÉDAILLÉS & DIPLÔMÉS

Les médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s à l'honneur ! Afin de les récompenser, le conseil municipal a versé la somme de 50 euros aux jeunes diplômé(e)s.

Les diplômés

Nathan LE MARQUIS

Baccalauréat général
Mention BIEN.

Alicia FRANCOIS

Baccalauréat général
Mention TRES BIEN.

Alexandre LEMAIRE

Baccalauréat technologique

Emma LEMAIRE

Baccalauréat général
Mention BIEN

Angéline TOURNANT

Baccalauréat technologique
Mention ASSEZ BIEN

Adrien CASBONNE

Baccalauréat technologique
Mention BIEN

Maxence FARHAT

Baccalauréat technologique
Mention ASSEZ BIEN

Lysa VALLAEYS

Baccalauréat technologique
Mention ASSEZ BIEN

Enora VASSEUR

Baccalauréat technologique
Mention BIEN

Camille REMOND

Baccalauréat général
Mention BIEN

Martin JEANNOTTE

Baccalauréat technologique

La médaillée

Mme DUBOS Corinne

La médaille d'honneur du travail, est une récompense qui existe depuis 1948, qui vise à récompenser celles et ceux qui se distinguent par leur valeur professionnelle, ou la durée et la qualité de leurs travaux.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et à la stèle des Anglais en présence de Mr BODEL Alain pour rendre hommage à l'équipage des King's Royal Rifle Corps détruit sur le RN31 à Goincourt. À cette occasion, un verre de l'amitié a été partagé.

COMMÉMORATION DU 18 JUIN



Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Un hommage à tous ceux qui se sont battus pour notre liberté !

BAL CHAMPÊTRE

Le parc derrière la salle des 2 collines sert d'écrin de choix au bal champêtre. Pour ceux qui aiment l'ambiance bucolique, il ne manque pas d'atout, de calme et de verdure. Plus de 300 personnes ont participé au bal champêtre du 8 juin 2024 où cette année une basse-côte de bœuf vous a été proposée. La soirée s'est terminée sur une piste de danse à la belle étoile et au son de l'orchestre. Événement organisé par la commune de Goincourt en collaboration avec le Comité des Fêtes.



JEUX INTERVILLAGES



Les jeux intervillages se sont déroulés à Frocourt le 22 juin 2024. Les équipes d'Aux-Marais, Saint Martin-le-Nœud, Frocourt et Goincourt se sont affrontées autour de jeux pour gagner la coupe !

Cette année le temps mitigé du matin a laissé place au soleil dans l'après-midi.

Chaque village constitue une équipe paritaire de tout âge et se rencontre lors de différentes épreuves tout au long de la journée.

Au programme, course de sac, course de garçon de café, course de brouette humaine, tir à la corde, lancer d'éponge, basket, babyfoot géant sans oublier le fil rouge qui rapporte des points aux équipes (chamboule tout, tir à l'arc, quilles ...). Les points sont comptabilisés au fur et à mesure des épreuves par un arbitre. L'équipe qui a plus de points rapporte la coupe et ...



cette année nous sommes arrivés les premiers pour notre troisième participation !

Le soir, nous nous sommes retrouvés dans la salle des jeunes et de la jeunesse autour d'une paëlla pour clôturer la journée.

CM2 en route vers la 6^{ème}

La mairie offre un cadeau aux élèves de CM2. Comme chaque année, la mairie perpétue une tradition chère à la commune : offrir un cadeau aux élèves de CM2 qui franchissent une étape cruciale en passant en 6^{ème}. Ce jeudi 4 juillet à 15h30, ce sont 23 élèves qui ont été honorés par la municipalité pour leur passage au collège. La commune a décidé d'offrir une calculatrice fx-92 spécial collège, cette initiative vise à alléger le budget de la rentrée scolaire pour les parents, en fournissant aux futurs collégiens un outil essentiel pour leur entrée en sixième. Le maire a exprimé sa joie de pouvoir participer à cette coutume et souhaite beaucoup de réussite à ces futurs collégiens.



À la suite de cette remise, un échange avec une ancienne élève de l'école, Fort Ameline, a eu lieu, afin de répondre aux inquiétudes et autres questions des élèves et cela autour d'une collation offerte par la mairie.

LES ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Goincourt est toujours actif pour vous proposer des événements rassemblant de plus en plus de monde, seul ou en partenariat avec la mairie de Goincourt ou d'autres associations.

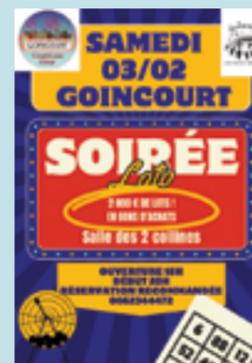
Que ce soient des repas, des concerts, une brocante, un loto ou la restauration du marché de Noël, les bénévoles sont présents pour vous chouchouter. Tout le monde peut devenir bénévole, dès 15 ans et même si vous n'avez qu'une heure de disponible, venez tenter l'aventure et partager de la convivialité. Chacun peut contribuer à sa façon à animer notre village.

N'hésitez pas à nous contacter par Messenger ou par mail : cdf.goincourt@gmail.com

Pour toujours être au courant de nos animations et de nos actualités, vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram : Comité des fêtes de Goincourt



Ci-dessous les affiches de nos derniers événements. À venir : le week-end de la brocante : 14 et 15 septembre 2024.





Latino Danse Goincourt

Goincourt Danse de Salon a changé de nom ! À l'issue de l'Assemblée Générale du 12 juin 2024, il a été décidé de changer le nom de l'association en rapport avec les danses proposées et de créer un logo. Les adhérents ont été sollicités pour trouver un nouveau nom. L'association s'appelle Latino Danse Goincourt. L'association propose des cours intermédiaires de Kizomba (comparé souvent à une marche élégante et sensuelle, créant une véritable symbiose entre les deux danseurs, qui n'est pas sans rappeler le tango argentin, danse qui fait partie de la culture de l'Angola) et la Bachata (genre musical originaire de République dominicaine). Les bases de ces danses sont obligatoires pour accéder aux cours qui sont dispensés par Cédric pour la Kizomba et Édouard et Corinne pour la Bachata.

L'association Latino Danse Goincourt en partenariat avec Beauvais Danses Latines a proposé une soirée en novembre 2023 en proposant stages de Lady Styling et Bachata avec Émeline et Micka dans l'après-midi suivis d'une soirée dansante animée par Gab.

En mai 2024 a eu lieu la Fiesta Latina où plus de 150 danseurs ont pu profiter d'une bonne ambiance et partager une belle soirée danse.

Des stages de Salsa avec Adel Martinez et de Bachata avec Patrick Diger (grand gagnant de la Bachata Social World Cup) et Marie ont été proposés. Ils étaient complets et étaient suivis d'une soirée dansante animée par Gab.

La Fiesta Latina a été organisée par Latino Danse Goincourt, Beauvais Danses Latines et Salsapills Beauvais.



SOFOCHIM
Porteur de solutions

**VIRUCIDES
DESINFECTANTS**

**DÉSHERBANTS
RATICIDES**

**PRODUITS DE
MAINTENANCE**

**PEINTURES
ROUTIÈRES**

**ACCESSIBILITÉ
ENROBÉS
DÉVERGLAÇANTS**

**PEINTURES
TERRAINS DE SPORT
PRESTATION
DE TRAÇAGE**

**Robot
Traceur
Autonome**

10, chemin des Croix - 59151 ARLEUX - Tél : 03 27 89 31 25
contact@sofochim.fr - www.sofochim.com

Tennis de table

Très belle saison 2023/2024 pour nos trois équipes, en première, deuxième et quatrième divisions départementales. Les équipes 1 et 3 ont réussi à se maintenir à la quatrième place, tandis que l'équipe 2 se retrouve sur le podium, deuxième. L'assemblée générale a eu lieu le 11 juin. Nous remercions vivement la mairie pour l'aide financière et logistique.

Résultats du championnat :

D1

Pos	Equipe	Joués	Pts
1	BAILLEUL TT 1	7	18
2	BRETEUIL WG TT 5	7	18
3	FORMERIE MRBF 1	7	17
4	GOINCOURT TT 1	7	16
5	ACLES ST JUST 1	7	13
6	HENONVILLE CO 1	7	12
7	HAUT TILLOIS TT 4	7	11
8	FEUQUIERES AP 2	7	7

D2

Pos	Equipe	Joués	Pts
1	MERU PPC 1	7	19
2	GOINCOURT TT 2	7	17
3	BRETEUIL WG TT 6	7	16
4	ACLES ST JUST 3	7	15
5	LES AGEUX FR 2	7	15
6	BCL OISE TT 10	7	12
7	AUNEUIL + 3P 2	7	11
8	ULLY ST G. FR 2	7	7



Qi, Ki, Prana



Qi Gong

L'association Q, Ki, Prana vous propose des cours de Qi Gong à la salle des sports de Goincourt, le lundi de 18h20 à 19h50.

Le Qi Gong est l'une des cinq branches de la médecine traditionnelle chinoise.

Il apporte bien-être et détente par des exercices de mouvements lents et doux. Il entretient les muscles, les tendons et les articulations.

Il améliore l'équilibre et la proprioception. Par le travail de la respiration, il apaise et détresse. Il permet une bonne circulation de l'énergie vitale dans le corps.

Le Qi Gong est accessible à tous, quel que soit son âge ou sa pratique sportive.

Nous pratiquons dans la convivialité. Séance d'essai gratuite.

Pour tout renseignement : Jean-François Gibert
07.82.27.83.11 - qikiprana2022@gmail.com
enseignant certifié Fédération Française des Arts
Energétiques et Martiaux Chinois.

Anciens Combattants

Le devoir de mémoire est très important, nous remercions les jeunes de Goincourt qui participent aux commémorations et qui rendent hommage à tous ceux qui se sont battus pour la France.

Un grand merci aussi à nos anciens combattants, mémoire vivante de notre histoire et toujours présents.

Une pensée également pour Monsieur Michel CARPENTIER décédé le 21 avril 2024, et Monsieur Roger BATICLE décédé le 11 mai 2024, tous deux se sont battus pour la France.



Association de chasse communale de Goincourt

Bonjour,
Je suis le garde de chasse de Goincourt, certains me connaissent ou ont eu l'occasion de me croiser, d'autre pas.
Juste quelques mots pour aborder un thème dont tout le monde parle l'Écologie. Hé oui, aussi surprenant que cela puisse paraître, nous, chasseurs nous contribuons à l'écologie par les différents travaux réalisés au cours de l'année (débroussaillage, agrainage à toute époque, aménagements divers...). La liste est longue!

Mais le plus important ce sont les déchets éparpillés aux divers endroits de notre territoire. Pour limiter cela l'association a mis en place des points de collectes sur les hauteurs de la commune depuis 2 ans, car régulièrement nous ramassons des détrit.



**Service traiteur,
Mariage,
Communion,
Repas de famille
ou professionnel**
À votre service pour tous vos événements.
Visible sur notre site et en magasin.

www.chez-patrick.com
03 44 45 15 09 - 06 70 96 19 62 5 rue Jean Jaures -GOINCOURT



5, rue Jean Jaures, 60000 Goincourt Hors horaire rendez-vous possible

Lundi	Fermé
Mardi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Mercredi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Jeudi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Vendredi	7h30 - 19h00
Samedi	7h30 - 15h00
Dimanche	Fermé

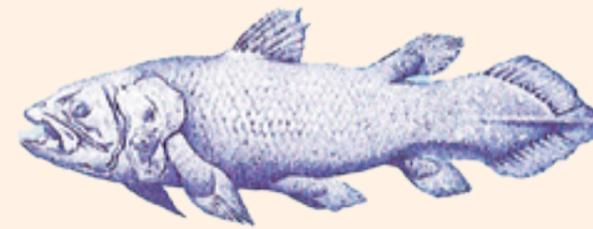
Marché de St Paul tous les dimanches de 7h00 à 13h00
03 44 45 15 09 / 06 70 96 19 62

Afin de valoriser nos efforts et d'interpeller tout ceux qui comme nous profitent et partagent la nature, nous avons quantifié et identifié l'ensemble de nos ramassages:

- cartons, papier : 15kg
- canettes alu, bouteilles en plastique : 40kg
- verre: 51kg
- déchets divers : 1 bonbonne de gaz, 2 jerricans en plastique de 30 litres, de la ferraille, des déchets de construction (gaine électrique, placo...)

À tout cela, il faut également ajouter ce qui a été ramassé lors de la matinée organisée par la commune, où encore une fois, la pesée a parlé d'elle-même.
Alors partageons ce bout de territoire, mais préservons-le.
Merci à tous

Association COELACANTHE



L'association Coelacanthé créée le 20/07/2023, est sensible à la cause environnementale, informe, sensibilise, entretient les ruisseaux, rivières, étangs, lacs, littoral.

Sous différentes actions, nous vous proposons bénévolement, recensement poissons, analyse des eaux, dragage des fonds, opérations déchets, et informations dans les écoles.

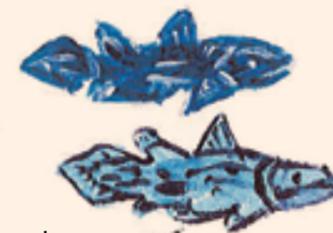
La préservation de la nature est l'affaire de tous, elle commence par des gestes simples et citoyens.

La pollution de l'eau est un fléau très présent dans les villes. Les réseaux d'eaux pluviales servent de poubelle pour les emballages, les papiers, les cigarettes, les plastiques, etc..., qui finissent leur parcours dans les grilles, les avaloirs vers la mer. La quasi-totalité des eaux pluviales provenant des toitures, des parkings, des routes et de l'ensemble des zones urbanisées arrive en mer sans épuration...

Pour lutter contre ces déchets et sensibiliser les habitants, l'association Coelacanthé propose des plaques « ici commence la mer » gratuitement.

L'INTÉRÊT ?

Le but premier de ces plaques est de sensibiliser sur les déchets et notamment les mégots de cigarettes dans les rues. Ce dispositif « ici commence la mer » doit alors permettre une meilleure appropriation des bons réflexes. C'est-à-dire, l'arrêt des déversements de type solvants, pesticides, peinture, graisses, etc, et moins de déchets nuisibles, tels que le plastique, les emballages, les mégots, etc, sans parler des déjections canines.



David beauvais
06.68.58.38.18
david_beauvais@orange.fr

POURQUOI COELACANTHE ?

Le coelacanthé présente un intérêt tout particulier, car il est l'unique représentant d'un groupe très ancien, intermédiaire entre les poissons et les batraciens. Son apparition correspond à la première intrusion des vertébrés, et préfigure en quelques sortes la venue future de l'homme.

La découverte du coelacanthé au large des Comores en 1938, fut un événement considérable pour la zoologie. Ce poisson n'était connu jusqu'à cette date que par des fossiles, et depuis 150 millions d'années, sa forme n'a pratiquement évolué. En 1938, à proximité de la côte orientale de l'Afrique du Sud, des pêcheurs prirent dans leur filet, ce poisson bleu acier recouvert d'épaisses écailles.

De taille assez importante (1,20 m à 1,80 m de long pour un poids variant de 30 à 80 kg) ce fossile vivant possède des nageoires fixées sur des longs pédoncules qui font ressembler à des pattes. Les coelacanthés vivent près des fonds rocheux, à des profondeurs variant entre 150 et 400 mètres. Les exemples capturés jusqu'à présent, une vingtaine environ, ont été pêchés à proximité des Comores, ramenés à la surface, aucun n'a réussi à survivre...



Bon Sam' Petit
Le food truck de TOUS vos événements!
Et tout pour vous régaler papilles et pupilles...



Arancini
Disponibles au camion ou sur commande (160g/80g/40g)



Traiteur
De vos apéros au repas complet, Vos plateaux repas froids livrés sur le Beauvaisis (le tout sur commande et selon vos envies)



Pâtisserie
Dessert gourmand et Gâteau personnalisé (pour toutes occasions)

Cela vous donne envie? Alors, contactez moi!
+33612071246 / bonsampetit@gmail.com
Sabrina et son food truck!

Goincourt Sport Team

Goincourt le 16/09/2023.

Notre village de Goincourt a accueilli sa compétition annuelle de course à pied, rassemblant 186 participants de tous âges et niveaux. Organisée par notre Association Goincourt Sport Teams (GST), cette course a pour but de promouvoir l'activité physique et de renforcer les liens communautaires.

Les Parcours Varié et Défiant de 10 et 5 kilomètres, débutant au cœur du village, a traversé les rues et chemins, pour terminer à la mairie.

Les coureurs ont affronté diverses surfaces, de l'asphalte, aux sentiers communaux, ajoutant du piquant à la compétition avec ses dénivelés surprenants de longueur.

Ludovic Ways, président de GST, a déclaré : "Nous voulions offrir un défi unique et agréable à tous les participants, qu'ils soient novices ou athlètes chevronnés. La diversité du parcours a permis à chacun de se dépasser et surtout de prendre du plaisir.

Des Victoires Inspirantes : le 10Kms, chez les hommes est remporté par M. Sys Pierre, un athlète local, qui a terminé le parcours en 35 minutes et 23 secondes.

Chez les femmes, c'est Mme Martineau Lucie, qui a franchi la ligne d'arrivée en tête avec un temps de 43 minutes et 41 secondes.

Le 5 Kms, quant à lui, est franchi avec 17 minutes et 26 secondes par Gillioçg Stéphane et en 21 minutes et 07 secondes par Leroy Célia.

L'évènement s'est conclu par une remise de médailles et de nombreux lots. Dont un super lot, un vélo électrique. Cette course ayant aussi pour but de donner à des associations de recherches et services à l'autre, nous avons pu grâce aux participants, réalisé un chèque de 200€ pour la recherche, lors du téléthon 2023.

Nous sommes déjà impatients de reconduire l'évènement en 2024, en espérant attirer encore plus de monde. Cette nouvelle édition de la course à pied de Goincourt a été, une fois de plus, un franc succès. Nous remercions, les bénévoles, la mairie et nos sponsors pour qui, sans eux, rien ne serait possible. Nous espérons pouvoir entrer cette course dans nos traditions locales afin de poursuivre notre souhait de partage et de bien vivre ensemble. C'est pourquoi vous pouvez compter sur l'ensemble des membres de l'association pour être présent chaque année.

Sportivement la GST

Double Sens

La Compagnie Double Sens propose des ateliers de danse Moderne et Africaine le samedi matin à la salle des 2 collines de Goincourt.

- cours enfants (6-10 ans) de 10h à 11h
- cours adolescents (11-17 ans) de 11h à 12h

Inscription 125€ l'année de septembre à juin.
Renseignements: compagniedoublesens@gmail.com
ou 06 66 52 26 21

Le spectacle de fin d'année de la Compagnie Double Sens a eu le 7 juillet dernier, dans la salle des fêtes des 2 collines. 230 personnes étaient au rendez vous pour découvrir les travaux des élèves qui se réunissent sur des ateliers de danse sur Goincourt (ados/enfants) et Auneuil (enfant/ adultes). Une heure de spectacle qui a mélangé des danses aux rythmes africain et moderne. Une réussite pour cette nouvelle association qui a vu le jour en 2023. Anaëlle Onipoh, l'animatrice danse, remercie l'ensemble des élèves, familles et la Mairie de Goincourt pour l'accompagnement vers la réussite de cette association.



Gymnastique

Cette année encore, le club a connu un vif succès. De nombreuses adhérentes ont rejoint le groupe. Les cours s'adressent aux personnes de tout âge. Les séances données par notre professeur sont très dynamiques et variées, grâce entre autre à l'achat régulier de nouveau matériel. Des moments de convivialité ont également été proposés (Noël, galette des rois, pot de fin d'année), ainsi qu'une initiation à la danse country. Rendez-vous le mardi 3 septembre à 19h à la salle des 2 collines pour une nouvelle année sportive.



TENNIS GOINCOURT FETE SES 10 ANS !

Quel parcours effectué en 10 ans ! La petite association de 10 adhérents en 2014 a désormais trouvé son rythme de croisière avec une moyenne de 150 adhérents. Le but est d'encourager la pratique du tennis tant chez les jeunes que les séniors et de faire bouger notre beau village avec des animations régulières. Tout le monde trouve sa place dans cette association où le sport (à prix très abordable) rime avec convivialité et temps de partage. En 2024, c'est plus de 70 personnes qui ont pris des cours de tennis dont 45 enfants.

DU SPORT TOUTE L'ANNÉE POUR LES ENFANTS

Lors des vacances de la Toussaint, de février et de Pâques, l'association a proposé aux enfants de la commune des animations sportives (Tennis, Street hockey, Futsal, badminton, jeux olympiques) au gymnase du Conseil départemental de Beauvais. Adhérents ou non n'hésitez pas à nous rejoindre aux prochaines vacances !



INITIATION GRATUITE POUR L'ÉCOLE

Au mois de juin, tous les enfants de l'école primaire du village (du niveau CP au CM2) ont bénéficié d'une initiation gratuite de tennis offerte par l'association avec un des moniteurs. Donner envie de faire du sport est un challenge à relever !



**N'hésitez pas à nous contacter
ou à suivre l'actualité de l'association :**

Visitez notre site internet :
<https://tennisteb.jimdofree.com/>

 Les Tennismen
Enseignants du Beauvaisis

 @tennisteb

 @TEBGoincourt

Ou contactez Yannick SUTRA, au 06.71.54.52.28

DÉCOUVERTE DU TIR SPORTIF LE 15 OCTOBRE 2023



Régulièrement, l'association fait découvrir un nouveau sport à ses adhérents. Ainsi, il a été possible de pratiquer un sport méconnu qui demande adresse et concentration : le tir à la carabine à 10 mètres ! Une initiation très intéressante marquée par les conseils avisés de Sandrine GOBERVILLE, athlète de haut-niveau.

LA « FÊTE DU TENNIS » DU 30 JUIN 2024 : 10 ANS DE SPORT POUR TOUS !



Après avoir animé un stand de tennis à la kermesse de l'école, l'association du tennis Goincourt a organisé, le dimanche 30 juin, « la fête des 10 ans », en clôture de la saison. Tournois de tennis, château gonflable, moments conviviaux, la journée a été riche en activités ! Parents et enfants étaient au rendez-vous ! M. BONNELIER, maire de Goincourt et Mme LEFEBVRE, Présidente de Conseil départemental de l'Oise ont fait l'honneur de participer à la remise des prix du tournoi enfants qui s'est déroulée le matin et ont ensuite pris le temps d'échanger autour d'un moment convivial.

L'après-midi a été consacré à un tournoi double salade avec 20 participants (le maximum attendu). Cette journée s'est clôturée par le défi du concours du service le plus rapide, suivi d'un excellent repas au restaurant du village « la Marcelle ».

L'ASSOCIATION CONTINUE D'ANIMER L'ÉTÉ



Pour la seconde année consécutive, les jeunes de 5 à 16 ans ont eu la possibilité durant 3 semaines en juillet de faire un stage sportif d'été en matinée avec le tennis comme fil rouge accompagné de jeux et de la découverte d'autres sports (foot, handball, hockey...). Près de 50 enfants ont été ravis de participer à cette animation estivale qui rencontre un excellent succès.

Enfin, côté compétition, les Tennismen Enseignants du Beauvaisis gardent le titre de la coupe de la ligue des Hauts-de-France tennis entreprise 4^{ème} série masculine ! L'équipe 1 qui évolue dans l'élite du tennis entreprise régional, termine 1^{er} sa poule et vice-champion de Picardie !

La saison reprend le mercredi 4 septembre 2024 et il reste encore quelques places disponibles !

21 OCTOBRE 2023 :
FESTIVOIX – CROISEE DES RYTHMES

Festivoix : rencontre festive avec partage d'expériences respiratoires et vocales. Cette année encore, le partage avec le public a été particulièrement chaleureux et facilité par la disposition des tables rondes dans cette magnifique Salle des 2 Collines.

Croisée des Rythmes : troisième et dernière séance dans la Salle des Sports, permettant l'approfondissement d'une pratique rythmique, vocale ou instrumentale, par déplacement corporel et mobilisation de la voix ou de la frappe des mains.



ATELIERS DE CHANT SPONTANÉ

Ouverts à tous (participation libre et consciente), ils sont programmés un vendredi par mois de 18h30 à 20h, dans la Salle des Associations.

Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle:
06 71 33 12 16.

Le but, simple et agréable, est de partager une aventure sonore à plusieurs en lien avec la respiration, car chanter fait partie de la joie de vivre !



6 AVRIL 2024 : GYMNASTIQUE HOLISTIQUE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Gymnastique Holistique : dans la Salle des Sports, comme chaque année, une séance est organisée pour pratiquer ce travail physique précis, très respectueux du corps et de la personne. Il permet un réveil sensoriel nécessaire à l'équilibre du corps et de l'esprit, en enrichissant notre pratique du Souffle-Voix.

Assemblée générale : nous nous sommes ensuite réunis dans la Salle des Associations pour notre assemblée générale ordinaire.



Association
l'Accord Vocal

Nos événements depuis le dernier bulletin
(septembre 2023)

ATELIERS DE SOUFFLE-VOIX-CHANT

Il s'agit du « cœur » de l'association. L'objectif est d'aider à l'amélioration du geste respiratoire par des exercices vocaux et corporels. « Le Souffle c'est la Vie » est notre réalité quotidienne, qui nous permet de vivre également le fait que « le Souffle c'est la Voix ». Ce travail se propose en ateliers à plusieurs, ou en séances individuelles.

SHIATSU ET VOIX

Le shiatsu est une pratique manuelle de pressions des doigts, rythmées et profondes, qui agit sur la circulation de l'énergie/souffle dans le corps.

Au service du chant, le shiatsu permet de débloquent les tensions qui entravent la liberté du son.

Renseignements et contact auprès de Ann : 06 82 90 73 64.

PÉPINIÈRE

Une dizaine de membres de l'association se sont engagés dans l'approfondissement du Souffle-Voix-Chant, dans le but d'un approfondissement personnel ainsi que de pouvoir accompagner eux-mêmes des personnes désireuses de pratiquer. C'est notre « Pépinière » !



DATE À RETENIR :

Notre prochain Festivoix

samedi 12 octobre 2024,
de 17h à 19h,

Salle des Fêtes des 2 Collines.

Au programme : Chants et chansons,
à écouter, à partager. Propositions
d'expériences de Souffle-Voix.

Petit buffet final pour échanger.

Venez nombreux (la salle est grande)
et il vous sera fait le meilleur accueil...

Renseignements : l'Accord Vocal

06 28 32 71 24

accordvocal@gmail.com

Visitez notre site :

laccordvocal.weebly.com





Judo

LE J.C. GOINCOURT : QUATRE CHAMPIONNATS DE FRANCE ET UNE NOUVELLE CEINTURE NOIRE

Le Judo Club de Goincourt (J.C.G.) continue de briller par son engagement dans la formation de ses jeunes judokas. Cette saison, quatre membres du club ont participé à des championnats de France, témoignant du travail acharné de toute l'équipe.

Les jeunes athlètes du J.C.G. se distinguent non seulement en France mais aussi à l'international. Maëlyce FLORINE a participé à deux European Cups : en février à Fuengirola (Espagne), où elle a décroché une cinquième place, et en mai à Rijeka (Croatie) dans la catégorie Juniors avec la Ligue Judo HDF.

En mars, Maëlyce a également participé au Championnat de France Juniors à l'INJ (Paris). En tant que cadette de troisième année, elle a obtenu une cinquième place en -44kg, démontrant ainsi sa progression constante et servant de modèle pour les plus jeunes du club.

Noa GEORGET MASSON a fait ses débuts au Championnat de France Minimes à Villebon après avoir remporté le titre à la Coupe Régionale Minimes HDF. Malgré une élimination en phase de poules, sa participation à ce niveau national constitue une étape importante dans son développement.

En mai, le club a vécu une troisième participation à un championnat de France grâce à Maëlyce FLORINE, qui s'est malheureusement inclinée face à la future championne de France en -44kg. Ensuite, Cylia EUPHRODINE DORNET a représenté le club au Championnat de France Cadets Espoir à Ceyrat, gagnant ainsi en expérience.

Cette année exceptionnelle s'est conclue par l'obtention d'une nouvelle ceinture noire : Fayel SALHI, qui a débuté le judo à l'âge de 5 ans sur les tatamis du club, est désormais Ceinture Noire 1er Dan après 10 ans de travail acharné.

Ces succès sont le fruit de l'engagement du club et de son professeur Ricardo PEREIRA, ainsi que de la collaboration avec le Groupe Dream Team Compétition 60, qui regroupe plus de 14 clubs formateurs de l'Oise. Le J.C. Goincourt / St Paul / Tillé continue d'écrire son histoire grâce au talent et à la passion de ses membres. Nous sommes impatients de voir ce que l'avenir réserve à nos jeunes judokas.

Pour plus d'informations, contactez-nous à jcgoincourt@orange.fr ou par téléphone au 06 86 16 88 34.



Centre Social La Canopée



UN PARTENARIAT AVEC LA CANOPÉE

Centre Social Rural La Canopée
318 rue des Aulnes 60390 Auneuil
03.44.84.46.83
csrta-auneuil@hotmail.fr

PARTENAIRE DU RÉSEAU MONALISA

Agir ensemble contre la solitude et l'isolement des personnes âgées.
Site internet: www.monalisa-asso.fr
Luttez contre l'isolement social avec Monalisa - Monalisa

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Apporter un soutien aux familles en difficulté par une aide alimentaire et un accompagnement personnalisé. Accompagnement dans vos démarches administratives. Tous les mardis de 14h à 16h sans rendez-vous.

Caf, CPAM, retraite, pôle emploi, MDPH... sur rendez-vous au 03 44 84 46 83

DES ATELIERS POUR LES JEUNES ET LES SÉNIORS

Le centre propose de nombreuses activités ou ateliers (musique, chant, cuisine, gym douce, yoga, remue ménage, pilâtes, popote et papote) sans oublier un service jeunesse avec ses espaces ados et ses veillées. La location (ou le prêt aux partenaires) de jeux Traditionnels Picards en Bois. Et pour se divertir à domicile, la plateforme Mon centre social à la maison propose aux adhérents des ateliers en Visio, des jeux, des astuces. Animation numérique, nous vous proposons des ateliers informatiques, smartphone et tablette et des stages à thématique.

Bilan des activités de l'école de l'Avelon, année 2023-2024

Une fois de plus, l'école s'est inscrite au **Téléthon**.

Les enfants ont réalisé une performance sportive basée sur « le saut ».

La **police municipale de Beauvais** est intervenue dans les classes afin de travailler sur « être piéton » pour les plus jeunes et sur « être cycliste » pour les CM1-CM2.

Les élèves, de la PS au CM2 sont allés au **théâtre de Beauvais**.

Séance de **tennis** pour les élèves du CP au CM2, organisée par le club de tennis de Goincourt. Merci aux intervenants et à M. Sutra.

Les élèves de MS-GS ont bénéficié d'une **classe PAEC Danse** en partenariat avec la Compagnie Lamento et la danseuse professionnelle Anna Martinnelli. Ils ont ainsi pu voir 3 spectacles proposés par le théâtre du Beauvaisis, dont "La fabuleuse histoire de Bazarkus" présenté à l'ensemble des élèves de l'école, bénéficié de 10h d'intervention en classe avec la danseuse professionnelle et découvrir la danse et le cirque contemporain.

LE MOIS DE MARS A ÉTÉ TRÈS RICHE EN ACTIVITÉ :

Les MS-GS et les CP-CE1 se sont rendus aux **ateliers municipaux**, ont réalisé des plantations avec Régis et découvert les semis et le rempotage pour préparer le Marché de printemps de l'école.

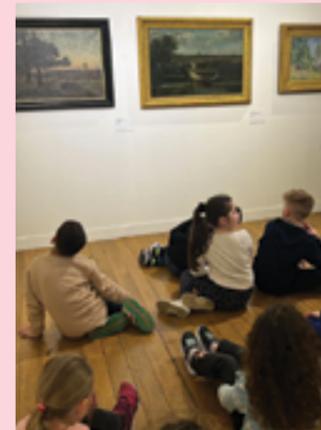
Toutes les classes sont allées à Beauvais pour découvrir les **médiathèques** du centre-ville ou de Saint Lucien. Puis les MS-GS, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendus au **MUDO** : exploration du musée avec une guide et atelier aquarelle, sur le thème du paysage.



Les enfants de PS-MS, dans le cadre de leur projet **potager**, ont réalisé divers semis en classe et découvert de nombreux albums sur le thème du jardin et du potager. Malgré une météo très pluvieuse, ils ont ensuite mis leurs petits plans en pleine terre dans le potager de la classe. Ils peuvent maintenant observer leurs plantes pousser.



Les CM1-CM2 sont partis une semaine en **classe de découverte sur les bords de la Loire**. Ils ont visité les châteaux de Blois, d'Amboise, de Chambord, le Clos Lucé, le zoo de Beauval. Ils ont fait de l'enluminure à la feuille d'or, des blasons, et travaillé avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Ce fut un séjour très riche en découvertes mais très pluvieux !



Tout au long de l'année, dans le cadre d'un **projet chorale**, les CM1-CM2 ont bénéficié, de l'intervention de monsieur Ladrey, professeur d'éducation musicale au collège Pellerin. Fin mai, ils ont donné un concert à l'espace Galilée, en compagnie d'élèves de 6^{ème}.

MOIS DE JUIN

Les classes de PS-MS et CP-CE1 sont allées visiter la **ferme du Lariquet** à Monceaux l'Abbaye. Marie et Jean Luc les ont chaleureusement accueillies avec le soleil. Les enfants ont découvert les animaux de la ferme (poule, paon, oie, vaches, lapins...), puis la salle de traite avec sa machine moderne. Ils ont appris à fabriquer de la crème chantilly et du beurre. Les enfants ont aussi réalisé un tableau végétal avec les fleurs et herbes fraîches de la ferme. Les classes étaient ravies de cette sortie.

Les MS-GS et les CM1-CM2 se sont rendus à Amiens. Le matin ils ont assisté au **spectacle de marionnettes** "Pierre et le loup" au théâtre "Che Cabotans", puis visité l'atelier du sculpteur et la Cathédrale d'Amiens. L'après-midi, ils se sont rendus au zoo : découverte des animaux en compagnie d'une médiatrice pour les plus jeunes, escape game pour les grands.

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 sont allées au **château de Chantilly** afin de visiter les lieux et les jardins. Ils ont participé aux ateliers modelages et gravures.

Les CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendus au **cinéma CGR** de Beauvais afin de voir le film "Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci".



ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs de Goincourt, rassemble les enfants autour du projet « Les jeux Olympiques et Paralympiques » durant cette année 2023/2024. Les enfants participent à des activités manuelles ainsi qu'à des jeux sportifs autour de cette thématique.

De septembre à juin, les enfants ont travaillé sur les thématiques sportives comme la natation, le patinage, le judo, qui se sont conclues à chaque fin de mois par une sortie initiant les enfants aux sports concernés :

- une sortie patinoire, le musée du train à vapeur
 - une sortie piscine et bowling
 - une initiation de Judo avec le club de Judo de Goincourt.
- Ils ont pu profiter d'autres sorties comme l'Aquaspace, la base de Saint Leu d'Esserent, le parc de Chedeville où les enfants ont participé à une activité tir à l'arc, vélo, trottinette, rollers et ont pu visiter une ferme pédagogique.



Durant le mois de juillet, plus d'une quarantaine d'enfants a fréquenté l'accueil de loisirs. Près de la moitié a pu bénéficier des séjours organisés à Fourmies, Chedeville et Loeuilly.

Des sorties et un planning d'animation rythmés autour des Jeux Olympiques ont également été proposés aux enfants. Un partenariat avec les associations sportives du village a permis d'initier les enfants au tennis avec le club TEB-Goincourt avec Yannick, à la danse avec Annaëlle de la compagnie Double sens et aussi de Football avec Monsieur Elie de l'ASBO.

Nous avons également profité du city stade et des terrains de tennis que les clubs nous ont mis à disposition pour plusieurs après-midi.

L'été a été marqué le 30 juillet par une grande journée « Jeux Olympiques et Paralympiques » qui a regroupé l'ensemble des ACM de la Ligue de l'Enseignement.

Cette journée, rythmée autour des valeurs du sport, de la solidarité, et l'échange a rassemblé plus de 180 enfants venant de différents centres de l'Oise.

Inscriptions et informations directement au bureau de l'accueil de loisirs ou au 07.86.51.17.94

L'équipe d'animation



2023 marque les 50 ans de l'APE

Avant de vous raconter l'année 2024, il était important de revenir sur l'année 2023 qui a marqué les 50 ans d'existence de l'APE de Goincourt.

En effet, en 1973, pour permettre aux enfants du village de moins de 6 ans d'aller à l'école, des parents se sont regroupés et ont créé l'Association des Parents d'Élèves de Goincourt.

Pour célébrer ces 50 ans, l'APE a lancé un appel à témoignages auprès des anciens présidents et autres témoins de la vie de l'école et les élèves de Goincourt ont également pris part à cet événement en réalisant une fresque retraçant les 50 années de vie de l'association.

Un petit goûter a été offert à tous les élèves de l'école de l'Avelon, ainsi qu'aux personnes ayant apporté des témoignages et des photos pour rendre cet événement festif.



UN PETIT PEU D'HISTOIRE

Depuis 1956, date à laquelle a été construite l'école au 2 rue de Courcelles, il y avait dans la petite école en haut de la rue de Courcelles les CM2/CM1 et aux 2 de la même rue les CP, CE1 et CE2. En 1973, l'âge de la scolarité obligatoire était fixé à 6 ans. L'école maternelle était facultative, elle n'est devenue obligatoire qu'en 2018. Hors, à Goincourt, il y avait une petite fille de 4 ans qui ne parlait pas : le pédiatre avait alors préconisé aux parents de l'inscrire à l'école.

Mme PROTHAIS, était à cette époque, directrice de l'école. Lorsque les parents de l'enfant sont venus la voir, elle a dit « pas un seul petit : ce sera tous les jeunes enfants de Goincourt ou personne ».

Alors, quelques parents de jeunes enfants sont allés avec 6 enfants de 4/5 ans à la direction académique. Les enfants y ont mis un joyeux bazar ! Le directeur de l'académie de l'éducation nationale a indiqué aux parents qu'ils devaient s'organiser en association. En 6 jours l'association des parents d'élèves a été créée en reprenant des statuts assez classiques à l'époque d'associations de parents d'élèves existantes.

Témoignage de Mme Debraine alors maman de jeunes enfants

LES PRÉSIDENT.E.S DE L'APE GOINCOURT :

1975 - ? : Président M. LOPEZ
Année ? : Présidente Mme FOUACHE
? / 1988 : Président M. PUJOLAS
1990/1992 : Présidente Mme LIM
1992/2002 : Présidente Mme HECQUET
? / 2010 : Président Stéphane MEUNIER
2011/2013 : Présidente Eliane DEBRAINE
2013/2014 : Présidente Ludivine SABRE
2014/2015 : Présidente Roselyne BOURDET
2015/2016 : Présidente Laure DARRAS
2016/2018 : Présidente Amina CHAOUALI
2018/2019 : Présidente Ludivine BRIQUET
2019/2023 : Présidente Claire STORY
2023 / ? : Président Jérémy Colland

Il nous reste des éléments à combler sur notre frise. Si vous avez des souvenirs, merci de les partager.

Merci à Mme DEBRAINE, Mme CAS-SARIN GRAND, M. LOPEZ qui furent présentes au début de l'aventure de l'école maternelle pour leurs témoignages.

Merci à M. BAUDOIN qui a transmis différents bulletins municipaux qui relaient les actions.

Mme HECQUET et Mme CARMENT ont apporté leurs éclairages sur les années 1992 à 2002.

Mme DEBRAINE, Mme SABRE, Mme CHAOUALI sur les années 2011 à 2018.

M. Baudoin, Mme AUBAUD pour les éclairages complémentaires.

Si vous avez d'autres témoignages, n'hésitez pas à les transmettre sur ape.goincourt60@gmail.com



Ce 50^{ème} anniversaire rend hommage à tous les parents qui depuis toutes ces d'années se démènent, bien souvent en plus de leur travail, pour monter des actions qui contribuent à soutenir financièrement les projets menés par l'équipe enseignante. Ces projets permettent aux élèves de graver dans leur cœur des souvenirs indélébiles.

MAINTENANT PLACE À 2024

Cette année le bureau de l'APE a accueilli trois nouvelles personnes permettant ainsi de gérer au mieux le fonctionnement de l'association. Claire Story, présidente de ces quatre dernières années, a passé le flambeau à Jérémy Colland.

Le conseil administratif s'est également doté de nouveaux arrivants aidant à toutes les prises de décision. Les bénévoles, sans qui tout cela ne serait pas possible sont également de plus en plus nombreux. Nous profitons de cet article pour remercier très chaleureusement toutes les personnes œuvrant de près ou de loin à la bonne organisation des actions menées par l'APE.

Cette année encore toutes les demandes de soutien financier demandées par l'équipe enseignante ont pu être honorées. Chaque classe a pu profiter d'une sortie scolaire.

En décembre le père Noël de l'APE a permis à tous les élèves de se plonger dans la douceur de l'hiver en invitant la compagnie du théâtre en l'air à venir interpréter la pièce « Petite fille de l'hiver » librement inspirée d'un conte russe.

À la fin de la représentation, il a remis un livre à chaque enfant. Ces financements sont possibles par la mise en œuvre d'opérations auxquelles les habitants de Goincourt participent : vente de sapins, d'objets de Noël, de chocolats, belote et vente d'enveloppes au repas des aînés, loto.



Afin de renforcer le lien avec les différents acteurs de Goincourt, l'APE s'est associée au comité des fêtes pour relancer la soirée loto qui a eu lieu début février. Un partenariat bénéfique que nous espérons renouveler. La fameuse Kermesse de Goincourt a été cette année, prise en charge à 100% par l'APE. Un travail titanesque, rendu possible grâce au soutien de chacun (parents, bénévoles, partenaires, mairie). Cette kermesse fut un franc succès, petits et grands ont bien profité et le soleil était au rendez-vous.

Enfin, nous profitons de cet article pour célébrer la non fermeture de classe à Goincourt rendue possible grâce à la mobilisation sans faille de parents. Cette mobilisation nous a rappelé que c'est ensemble, unis, que nous avançons le mieux, valeurs que l'APE espère transmettre au fil des années.

DOCTEUR KLEIN

J'ai longtemps cherché l'idée d'un article pour ce bulletin municipal. Un sujet, un lieu ou une personnalité du village qui aurait pu marquer, à sa façon, une époque. J'avais déjà raconté l'histoire de « Riton », celle de Monsieur Serrano, l'histoire du nom des rues ou le tracé de l'Avelon. Mes méninges carbureraient à plein régime mais rien n'en sortait.

Et c'est à l'occasion de l'opération « Nettoyons la nature » que l'idée m'est venue, assez naturellement. Je me suis retrouvé par le plus grand des hasards dans un groupe devant s'occuper des hauteurs du village.

L'homme s'est approché de moi et nous nous sommes salués : « Bonjour Docteur ! » lui ai-je alors lancé. D'un sourire, il m'a dit que très officiellement, il n'était plus docteur puisqu'il ne pouvait plus exercer. Mais du plus profond de ma mémoire, je ne l'avais jamais appelé autrement. Jean-François ? Impossible. Monsieur Klein ? ça me paraissait inenvisageable... Et il n'y a pas que moi qui devais le nommer ainsi. Comment nommer autrement un homme que l'intégralité du village appelait certainement de cette façon depuis... combien de temps au fait ? Elle était là l'idée d'article ! Après avoir parlé des personnalités décédées qui avaient marqué à leur façon la petite histoire communale, l'idée d'écrire sur une personnalité ayant marqué l'esprit d'un village et encore vivante me parut assez vite bonne !

En remontant la rue aux loups, chassant le déchet indélicat laissé sur le bas-côté de la route ou sur les chemins, je lui ai demandé si cela ne le gênait pas. Il a accepté.

Né et ayant grandi à Paris, rien ne le prédestinait à venir vivre à Goincourt. Rien ? En réalité, par le biais d'une tante y habitant, il passait ses vacances à Saint-Paul, petit village voisin. Quelques souvenirs remontent de ces étés passés en famille sur la route entre Saint-Paul et Savignies pour aller à la piscine. C'est donc du côté de Paris, qu'il faut chercher trace des bancs sur lesquels Jean-François Klein, puisque c'est de lui que nous parlons, a usé ses culottes. Et si rien ne le prédestinait à vivre à Goincourt, tout au contraire le destinait à exercer son métier, son père était chirurgien.



Une période, où le métier de son père, vécu tel un sacerdoce, ne permettait pas au petit garçon qu'il était de le voir beaucoup. Ce dernier ne rentrait que tard de la clinique où il exerçait, et consacrait ses week-ends au courrier qu'il fallait traiter ou à la visite des patients. Sa maman, elle, élevait ses 5 frères et sœurs. Mais tout cela ne l'empêche pas de mettre ses pas dans les pas de son père et il embrasse des études de médecine qu'il termine à la fin des années 70. Il sera médecin-généraliste et il lui faut désormais trouver un cabinet. Il cherche du côté de l'endroit qui l'a vu passer de nombreuses vacances. À Milly/Thérain, un pharmacien vient de s'installer, il se renseigne et dans le même temps, il s'entend dire qu'à Goincourt, une pharmacie ouvre également. Il choisit alors de s'installer dans le village voisin où il a passé de nombreux étés et où dorénavant ses parents ont fait construire une maison pour leur retraite, Saint-Paul.

Et si vous l'avez connu installé dans son cabinet au coin de la rue Jean Jaurès, il n'a pas toujours exercé là-bas. En janvier 1980, en discutant avec la boulangère, il apprend qu'une maison serait disponible à la location. C'est dans la rue Arthur Lecoq qu'il s'installe pour un peu plus de 3 ans à côté d'un grand champ et rien n'a vraiment changé depuis. Son premier jour d'exercice lui envoie deux patients seulement dont il se souvient encore du nom. Bien loin des années à venir où la salle d'attente ne désemplira pas.

Le début des années 80, période où se construit lentement sa patientèle et aussi celle où il fonde une famille puisqu'il rencontre sa future épouse et mère de ses quatre enfants. Et c'est en 1983 qu'il trouve ce qui va devenir son cabinet. Celui où aujourd'hui encore, le Docteur BELIN exerce et a pris sa succession.

Durant toutes ces années passées à Goincourt, il consultera, soignera, auscultera inlassablement. Vous pouviez passer le soir, lorsque la nuit était tombée depuis longtemps que la lumière de son bureau brillait encore. Lointaine époque où lorsque vous étiez malade vous étiez souvent pris dans la journée ou le lendemain pour être ausculté. La salle d'attente avait cette odeur qui reste encore très présente dans ma mémoire, comme une sorte d'éther... Lorsque vous ne pouviez pas vous déplacer, c'est lui qui venait à vous le matin. Et lorsque, dans ces années si lointaines et sans portable, son épouse souhaitait le prévenir d'un fait particulier, elle appelait la liste des patients à visiter, chez eux et nouait ainsi la conversation. Il en aura vu des cas, des malades, des choses que le secret de son métier ne peuvent lui faire dire.

Je m'imagine facilement les secrets de famille qu'il a pu connaître ou deviner, il ferait un très bon personnage de roman d'ailleurs ! Il en aura examiné des enfants qui sont aujourd'hui devenus bien grands.

Pour alléger un peu sa charge de travail et profiter un peu plus de sa famille, il se fait remplacer certains jours dans les années 90 par le Docteur Jean-Michel Duchemin et un peu plus tard par Malika Mohamedi. Vous en souvenez-vous ?

En 2017, il prend sa retraite et exerce durant trois ans à l'hôpital de Beauvais, mais plus à temps complet. Place aux jeunes...

Il habite depuis longtemps dans les hauteurs du village, on peut le croiser au détour d'une balade dans le village ou à vélo sur la voie verte. De ses quatre enfants, l'une a épousé le même métier que son père et la même spécialité que son grand-père. Elle aussi marche au même rythme que ses aïeux.

Geoffrey Decoëne

La Libération de Beauvais et sa région

Contexte :

6 juin 1944 : les Alliés débarquent en Normandie.

Parmi eux les **4th/7th Royal Dragoon Guards(1)** de la **British Army** à Gold Beach ⁽¹⁾.

À la suite de leur défaite en Basse-Normandie (Mortain, Falaise, Chambois, ...) les Allemands se replient massivement vers l'Est.

... en soirée

Les **4th/7th Royal Dragoon Guards** (4/7 RDG) arrivent à Dangu (Eure) accompagnés des **13th/18th Royal Hussars** (Division Blindée), **Sherwood Rangers Yeomanry** (Division Blindée) et des **King's Royal Rifle Corps** (Unité de soutien).

Objectifs pour le 30 août : Gisors puis Beauvais.

... vers 6h

Départ général de Dangu.
Gisors est libérée sans difficulté ⁽²⁾
Les Royal Hussars marchent en reconnaissance suivis des Royal Dragoon Guards.
Les Sherwood Rangers Yeomanry couvrent le flanc gauche. Des chars allemands (panzers) sont signalés entre Gisors et Beauvais.

13h15

Les **Royal Hussars** se dirigent vers **Auneuil** par la D981. Ils combattent des Allemands en embuscade dans les Bois au sud-ouest d'Auneuil (La Neuville, Point du Jour, ...)
Deux chars sont détruits, un 3^{ème} char est endommagé.

À **La Houssoye**, les **Royal Dragoon Guards** prévenus par les Royal Hussars contournent Auneuil par **Lalandelle** puis **Ons-en-Bray** d'où ils font route vers **Beauvais** sur la N31.

15h15

Depuis la cathédrale de Beauvais la colonne des Royal Dragoon Guards est aperçue sur la N31.

16h30

Des combats s'engagent entre les Royal Dragoon Guards sur la N31 à **Goincourt** et les Allemands sur la D981 entre **Aux Marais** et Goincourt. Les Allemands abandonnent un char Tigre à Aux Marais ⁽³⁾.
Un Half Track (blindé semi-chenillé) des King's Royal Rifle Corps est détruit sur la N31 à **Goincourt** (La Terre Tortue) par un char Tigre situé près de la D981 ; les 3 occupants



Le 31 août 1944



Sources :
Ph. Bonnet-Laborderie, F.Watteuv, 13/18th Royal Hussars Asso., 4/7th Royal Dragoon Guards Museum

sont tués ⁽⁴⁾. Le char Tigre est neutralisé par un char Sherman depuis une carrière encore visible de nos jours. Un char anglais traverse la D981 puis monte la colline vers Saint-Martin-le-Noeud ⁽⁵⁾.

16h50 à Beauvais

Un premier char anglais en aperçu rue de Rouen ⁽⁶⁾. L'avance de la colonne est menacée par un char allemand, c'est un Tigre II. Le char allemand est touché en bas de la rue Antoine Caron ⁽⁷⁾ par un char Sherman des **Royal Dragoon Guards** depuis le **cours Scellier**. L'équipage allemand abandonne le panzer près de la prison puis prend la fuite. Un Français, le lieutenant * récupère la douille de l'obus anglais. Il en fera don à la mairie en 1954. Pour éviter une possible résistance à l'aérodrome les Anglais contournent Tillé en empruntant la rue de Calais puis par la route de Crèvecœur atteignent Juvignies.

19h à **Fouquénies**

Arrivée des Sherwood Rangers Yeomanry. Ils emmènent le Lt William Capron ⁽⁸⁾, pilote de l'US Army Air Force caché par deux familles depuis le 25 août.

20h30 à Beauvais

Quatre autres chars allemands s'échappent par la rue de Clermont

En soirée à **Juvignies**

Bivouac pour la nuit des Royal Dragoon Guards, et KRRC.

22h30 à La Houssoye.

Après s'être repliés vers La Houssoye les Royal Hussars reconnaissent un itinéraire pour contourner Auneuil par l'Est.

... à 2h à Auneuil

Les Royal Hussars et Irish Guards contournent Auneuil par l'Est, **La Neuville Garnier** ⁽⁸⁾, traversent Beauvais en début de matinée puis se dirigent vers Corbie dans la Somme.

Dans la journée

Le char Tigre II est remorqué par une dépanneuse Scammell pour dégager le carrefour près de la prison ⁽⁸⁾. La British Army reprend sa marche vers le Nord, **Amiens**.

Épilogue

Une stèle ⁽⁹⁾ a été créée en bord de la N31 par la mairie de Goincourt en hommage aux 3 soldats des KRRC. Une autre stèle a été construite en bord de la D981 par la mairie d'Auneuil en hommage aux Royal Hussars et Royal Horse Guards tombés lors des combats pour la libération ⁽¹⁰⁾.

Alain Bodel

Le compost : Quoi, Pourquoi, Comment ?

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est un processus naturel permettant, en présence d'air et d'eau, de transformer les déchets organiques grâce aux micro-organismes (collemboles, vers rouges, mille-pattes, cloportes...), en une matière fertilisante : le compost.

POURQUOI COMPOSTER ?

Fabriquer un engrais 100% naturel
Réduire le volume de la poubelle
Participer à une démarche éco-citoyenne
Enrichir son sol
Éviter que nos déchets végétaux soient incinérés avec les ordures ménagères donc moins d'émissions de gaz à effet de serre

COMMENT COMPOSTER ?

La solution la plus courante est d'adopter un bac à composter. Il vous faut l'installer pas trop loin de votre maison afin qu'il soit accessible facilement dans un endroit mi-ombragé.
Un composteur de 300 à 400 litres est estimé suffisant pour une famille de 4 personnes avec un terrain de 500 m².

QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

Vous pouvez composter tous les déchets de cuisine : épluchures, fleurs fanées, marc de café, fruits abîmés, coquilles d'œufs mais uniquement écrasées, déchets de jardin... Ce sont les matières vertes. Vous pouvez y ajouter les tontes de gazon mais en fine couche.

Pour un bon équilibre il faut ajouter des matières brunes dites sèches. Pour cela, vous pouvez composter les feuilles mortes, les tailles de haies broyées, paille, foin, boîtes à œufs sans étiquette, petit carton sans scotch ni impression, mouchoirs en papier, essuie-tout, rouleau de papier toilette, cendres de bois en petite quantité, papier journal...

Pour bien démarrer son compost, débutez de préférence à l'automne. On commence par ameublir le sol où l'on souhaite installer son bac. Ensuite, on y dépose brindilles et branchages broyés à même le sol sur environ 5 cm. Puis, on apporte un mix de déchets verts et bruns dans les mêmes proportions.

Exemple : une casserole d'épluchures (matière verte) et une casserole de matière brune (liste ci-dessus)

À chaque dépôt, il est important de mêler en surface les déchets fraîchement déposés avec ceux présents et d'aérer le compost grâce à un brassage régulier, minimum une fois par mois à l'aide d'un aérateur ou d'un ressort (le brass compost).



SUIVI DU COMPOST :

- Si le compost ne chauffe pas : l'équilibre déchets verts et bruns n'est pas respecté.
- Si le compost dégage de mauvaises odeurs : le compost est trop humide. Il faut apporter des matières sèches.
- Si le compost se décompose de façon irrégulière : apporter de l'ortie coupée en petits morceaux pour booster votre compost.
- S'il y a des filaments blancs en surface : le compost est trop sec. Il faut apporter uniquement des déchets verts ou arroser le tas.

Astuce : si vous avez peur d'une éventuelle intrusion de petits rongeurs, placez un grillage entre le sol et le bac à composter.

LES TONTES DE GAZON, ON EN PARLE ?

Les déchets de tonte peuvent être parfois importants. Servez-vous en comme paillage au pied de votre haie ou dans votre jardin. Cela ralentira la pousse de mauvaises herbes et limitera les arrosages.



Salon Valérie
Coiffure Mixte

INDOLA
exclusivité professionnelle

Sur RDV

4 rue Aristide Briand - Goincourt
Ouvert du lundi au samedi
03 44 04 26 67

J'entretiens mon trottoir, je valorise mon village !

Les agents communaux travaillent sans relâche pour entretenir, préserver, améliorer, et valoriser notre cadre de vie. Cependant, chaque habitant est responsable du trottoir et des caniveaux devant son habitation : entretien, tonte, désherbage, ramassage des feuilles, déneigement, etc. Le village de Goincourt vous remercie pour votre participation citoyenne à l'effort collectif !

Les mesures prises par nos agents ne peuvent donner entière satisfaction qu'avec la participation des habitants.



Selon la loi, je dois :

Entretien des trottoirs devant chez moi. Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez soi, fait partie des obligations à respecter en tant que locataire ou propriétaire. Le désherbage, le balayage des feuilles et autres débris sont de ma responsabilité.

Les solutions :

Le désherbage manuel ou mécanique: Le désherbage à la main est l'une des solutions pour éviter la prolifération des mauvaises herbes sur les trottoirs, les façades et dans les caniveaux.

Les désherbants naturels: Pour éviter le désherbage à la main vous pouvez concocter votre propre désherbant naturel !

Selon la loi, je ne dois pas :

- Utiliser de produits chimiques pour désherber!

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les produits chimiques sont interdits pour les particuliers et remplacés par des produits phytopharmaceutiques plus naturels.

- Brûler mes déchets verts ! C'est interdit par la réglementation en raison des risques de pollution et d'incendie. C'est une nuisance pour les riverains et pour l'environnement.



Plan Rénovation Confort

« Bien chez soi »

L'agglomération vous aide à rénover votre logement !

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) pilote un dispositif d'aide nommé « Bien chez soi » qui permet de soutenir l'amélioration de l'habitat dans les 53 communes membres de son territoire.

« Bien chez soi » est conçu pour aider les propriétaires privés qui souhaitent engager des travaux dans les logements qu'ils occupent en résidence principale en faisant appel à des professionnels du Bâtiment : isolation – chauffage, mise aux normes sanitaires ou électriques, équipements adaptés au vieillissement ou au handicap.

Priorité est donnée aux travaux d'adaptation pour accompagner le vieillissement ou le handicap et favoriser le maintien à domicile, ainsi qu'aux travaux d'économie d'énergie car l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas.

L'Agglomération du Beauvaisis intervient seule ou au côté de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), avec pour objectif d'aider plus de 200 ménages par an dans leurs projets.

Renseignez-vous !

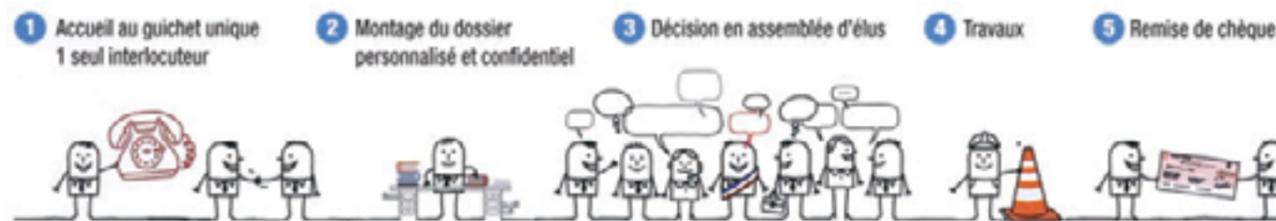
Vous avez des projets de travaux, avant toute démarche n'hésitez pas à vous renseigner sur les aides possibles, auprès de notre opérateur – guichet unique pour toutes les aides publiques mobilisables :

CITÉMÉTRIE

Téléphone : 03 65 97 02 95

Adresse bureaux : 26, rue de l'Abbé Gelée à BEAUVAIS
Accueil du public sur rendez-vous les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

La démarche est simple, gratuite et confidentielle !



Les travaux ne doivent pas avoir démarré avant la demande de subvention



Sécurité routière

Attention à nos enfants !

Voici quelques rappels des règles de sécurité à respecter pour ne pas mettre nos enfants en danger sur la route :

EN VOITURE :

Les enfants doivent être assis à l'arrière sur un siège auto homologué adapté à leur âge et attachés avec la ceinture de sécurité. Un enfant doit avoir un siège réhausseur tant qu'il n'a pas atteint le poids de 36 kg. En effet, ce poids permet de déclencher la ceinture de sécurité en cas de choc.

Les enfants n'ont pas le droit d'être assis à l'avant du véhicule, à l'exception de :

- s'il est sur un siège adapté et dos à la route (attention de désactiver l'airbag)
- s'il a minimum 10 ans ou qu'il fait plus de 1m50.

UN ENFANT PIÉTON :

Avant toute chose, ce qui prime sur sa sécurité c'est l'éducation reçue de ses parents depuis le plus jeune âge. L'enfant agit par mimétisme et c'est aux adultes de leur montrer l'exemple. Il faut donc lui apprendre à marcher sur les trottoirs, à regarder avant de traverser, à traverser sur les passages piétons et quand le bonhomme est vert.

Une étude scientifique montre que les enfants n'ont pas la même perception de leur environnement que les adultes :

- avant 6 ans : un enfant piéton n'a pas encore réellement conscience des voitures. Il ne les entend pas et n'y prête aucune attention. Il n'a pas conscience du danger.
- entre 6 et 12 ans : un enfant piéton commence à se rendre compte de son environnement et du danger que présentent les véhicules. Mais attention, il pense que s'il voit la voiture, le conducteur le voit aussi, ce qui est faux parfois à cause de sa petite taille.
- à partir de 15 ans : un enfant piéton a une perception de son environnement qui se rapproche de celle d'un adulte.



UN ENFANT CYCLISTE, TROTIRIDER QUI CIRCULE SUR LA ROUTE :

À vélo :

Pour leur sécurité, le casque est obligatoire pour les enfants jusqu'à 12 ans s'ils sont sur la voie publique. Pensez à bien vérifier les lumières et les freins régulièrement. Ils doivent se vêtir de vêtements réfléchissants qui permettent d'être vu de loin.

En trottinette électrique ou autre EDPM : Engin de Déplacement Personnel Motorisé :

D'après le décret n°2023-848 du 31 août 2023 :

- Il faut avoir minimum 14 ans pour circuler sur la voie publique avec un EDPM. (35 € d'amende pour le non respect des règles de circulation).
- Les EDPM sont à usage personnel exclusif ce qui signifie que les passagers sont strictement interdits. (135 € d'amende pour passager)
- Les EDPM n'ont pas le droit de circuler sur le trottoir. (135 € d'amende pour rouler sur le trottoir)

Ils sont autorisés en agglomération sur les voies de circulation ≤ 50 km/h. Hors agglomération ils sont interdits à l'exception des voies vertes et pistes cyclables. (35 € d'amende pour le non respect des règles de circulation)

Le port du casque et de vêtements réfléchissants sont obligatoires hors agglomération et fortement conseillés en agglomération.

L'EDPM ne doit pas dépasser la vitesse autorisée de 25 km/h. (1500 € d'amende)

D'après le décret n°2024-528 du 10 juin 2024 : Les quads et les minis motos non homologués (non immatriculés) ne sont pas autorisés à circuler sur la voie publique. (1500 € d'amende).

à l'attention des parents

Rappel des règles de sécurité routière avec les enfants

Afin de mieux vivre dans notre village, respectons les règles de bonne conduite!



Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans un véhicule.



Dans une voiture particulière un enfant de -10 ans, doit être assis sur les places arrières (sauf exception si nombre d'enfants important, voiture société à deux places ou fourgon).

S'il peut être attaché avec la ceinture de sécurité, l'enfant doit occuper seul une place. Il est interdit d'attacher 2 enfants avec une seule ceinture.



L'enfant de -10 ans doit être muni d'un équipement adapté et homologué (siège enfant ou rehausseurs selon l'âge).



Attention, le non-respect de l'ensemble de ces obligations est passible d'une amende de 4^{ème} Classe de 135 euros pouvant aller jusqu'à 750 euros.



Parents et enfants doivent emprunter les passages piétons, pour traverser la rue.



Le port du casque est obligatoire en trottinette mais aussi en vélo pour les enfants de -12 ans, qu'il soit conducteur de son vélo, passager ou en cargobike. Le port d'un vêtement rétro-réfléchissant est recommandé.



Il est également rappelé aux parents ou accompagnants des enfants, qu'ils doivent respecter la réglementation en vigueur, concernant notamment le port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone portable et le stationnement. En agglomération, le code de la route prévoit une limitation de la vitesse à 50 km/h. Certaines portions peuvent également être limitées à 30 km/h, dans le cadre d'une zone 30. Pour la sécurité de nos enfants, merci de respecter ces limitations.

Les règles de civisme et de citoyenneté

Bien vivre ensemble : quelques règles simples à observer

CHIENS

La divagation d'animaux est interdite.
Tout propriétaire de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine communal.

SALUBRITÉ ET PROPRETÉ

Garder le village propre, c'est une mission de la municipalité, mais c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous.
Chaque habitant est responsable de l'entretien du trottoir à l'aplomb de sa propriété.
Penser à sortir sa poubelle la veille du jour de ramassage et la rentrer après la collecte.
Ne pas déposer de déchets sauvages, au pied des poubelles de la rue, devant chez soi ou dans la nature
Entretenir son pas de porte/trottoir, procéder à son déneigement, son nettoyage ou encore désherbage

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Interdit devant les accès de portes cochères, dans les virages, à ras des intersections et globalement partout où cela masque la visibilité ou oblige les usagers à se déporter et à se mettre en danger.

VITESSE ET SÉCURITÉ DANS LA COMMUNE

Rappel la vitesse est limitée à 30km/h sur l'ensemble de la commune.

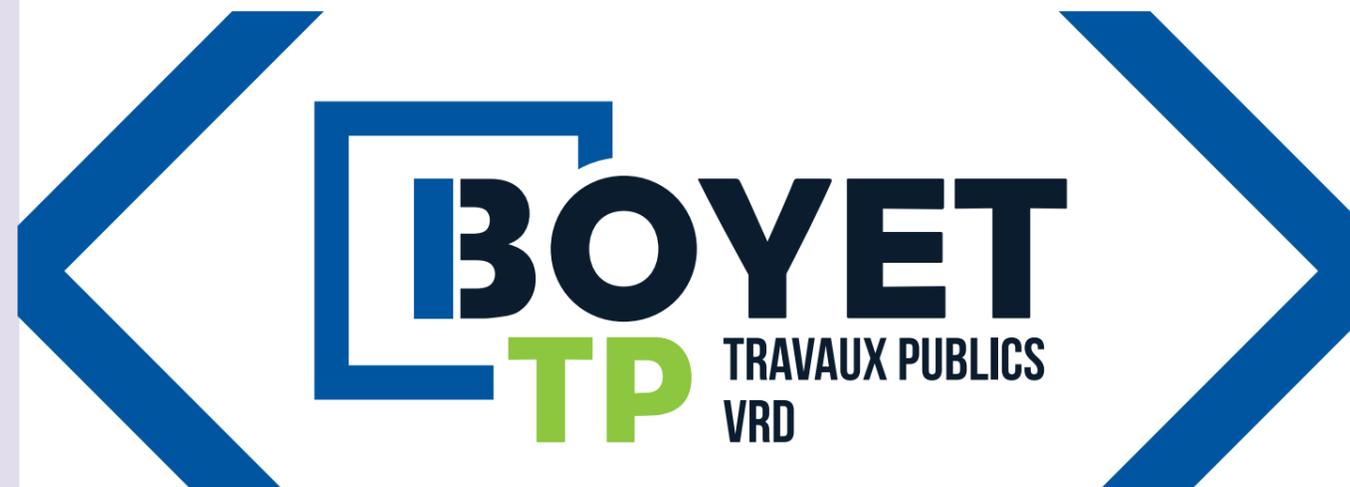
LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Il est interdit pour les particuliers.
Les déchets verts, les résidus de taille de haie ou d'arbustes, doivent être obligatoirement déposés à la déchetterie. Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans la nature !

LES NUISANCES SONORES

Les travaux extérieurs de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers ne doivent pas avoir pour conséquence une gêne pour vos voisins.
L'usage de matériels motorisés ou de travaux bruyants, est règlementé par un arrêté préfectoral.

Ensemble, luttons pour un cadre de vie préservé...



☎ 06 07 62 19 75

📍 6, rue de Calais • 60000 Beauvais
🌐 www.boyet-tp.fr

INSTALLATION - DÉPANNAGE - MAINTENANCE Depuis 1990 dans l'Oise

PIC-MATIC
ALARME • VIDÉO • ACCÈS
ÉLECTRICITÉ

Votre sécurité mérite un travail de spécialistes



Automatisme /
Électricité



🌐 www.pic-matic.fr ✉ contact@pic-matic.com

☎ 03 44 47 87 17

📍 6 place Grécourt 60155 Saint Leger en Bray

Recettes

RECETTE PANCAKES

Préparation pour 1 à 2 personne(s):

Ingrédients :

- 200g de Skyr (ou fromage blanc 0 %)
- 2 Oeufs
- farine d'avoine ou flocons d'avoine mixés (50g)
- lait 1 à 2 cuillères à soupe

Préparation de la pâte :

- Verser dans un récipient 200g de Skyr
- Ajouter les 2 oeufs
- Mélanger jusqu'à obtenir un mélange blanc
- Ajouter la farine d'avoine / les 50g flocons d'avoine mixés au préalable
- Mélanger
- Ajouter 1 à 2 cuillères à soupe de lait en fonction de la texture obtenue pour la rendre un peu plus liquide

Cuisson :

- Faire chauffer une poêle à feu doux
- Ajouter la matière grasse de son choix
- Verser la pâte pour former les pancakes
- Retourner lorsque des petites bulles se forment sur la pâte
- Déguster avec l'accompagnement de son choix de préférence chaud



État-civil

NAISSANCES

KABKOUB Ziane né le 07 août 2023
QUESNOT Enola née le 20 août 2023
AZIL Aïcha née le 20 août 2023
PATENOTTE Jules né le 06 octobre 2023
COVACI Giulian né le 14 octobre 2023
CHATELAIN Maïvy née le 08 décembre 2023
FELIX Ambre née le 23 janvier 2024
DE ARAUJO Giovanni né le 27 janvier 2024
METAYER ROBERT Malo né le 05 février 2024
FROISSART DESEQUELLES Abel né le 22 mars 2024
LEFFEBVRE Aaron né le 19 juillet 2024

PACS

POIDEVIN Elise et LESCAUT Fabien pacsés le 18 décembre 2023
BAYLE Thomas et MESNARD Noémie pacsés le 04 mars 2024
FLAMENT Pierre et ROUSSET Gessy pacsés le 28 mai 2024
DUCROU Léna et DUMAY Océane pacsés le 07 juin 2024
BEAUVAIS David et GUILLEMANT Françoise pacsés le 22 juillet 2024

MARIAGES

INARD Adrien et CARMENT Lucile mariés le 02 septembre 2023
FICHEL Jean-Marie et KAMALDINH Natacha mariés le 28 octobre 2023
AMANS Jean-marie et DEUX Suzanne mariés le 29 décembre 2023
LANDARD Jacques et PINCHON Elisabeth mariés le 03 février 2024
BELLIERE Stéphane et SEHIN Allison mariés le 04 mai 2024
DESCOINS Dorian et BIAUDIS Manon mariés le 11 mai 2024
BATARDY Maxime et SCIAKY Lisa mariés le 22 juin 2024
ESPINASSE Romain et VASSARD Laurine mariés le 22 juin 2024
LELOUP Jordane et CAFFIN Mélanie mariés le 29 juin 2024
SOUCHET Yannick et CHARTREL Séverine mariés le 29 juin 2024

DÉCÈS

DEBRAINE André décédé le 07 septembre 2023
LELONG Pierre décédé le 16 octobre 2023
BODECOT Micheline veuve **DUCREUX** décédée le 13 novembre 2023
PRUD'HOMME Jean-Pierre décédé le 28 décembre 2023
ALEXANDRE Solange décédée le 26 janvier 2024
LEFRANC Chantal épouse **OLIVEIRA** décédée le 29 février 2024
CARPENTIER Michel décédé le 21 avril 2024
BATICLE Roger décédé le 11 mai 2024

BÂPTÊME CIVIL

SOUCHET Lucie baptisée le 25 novembre 2023

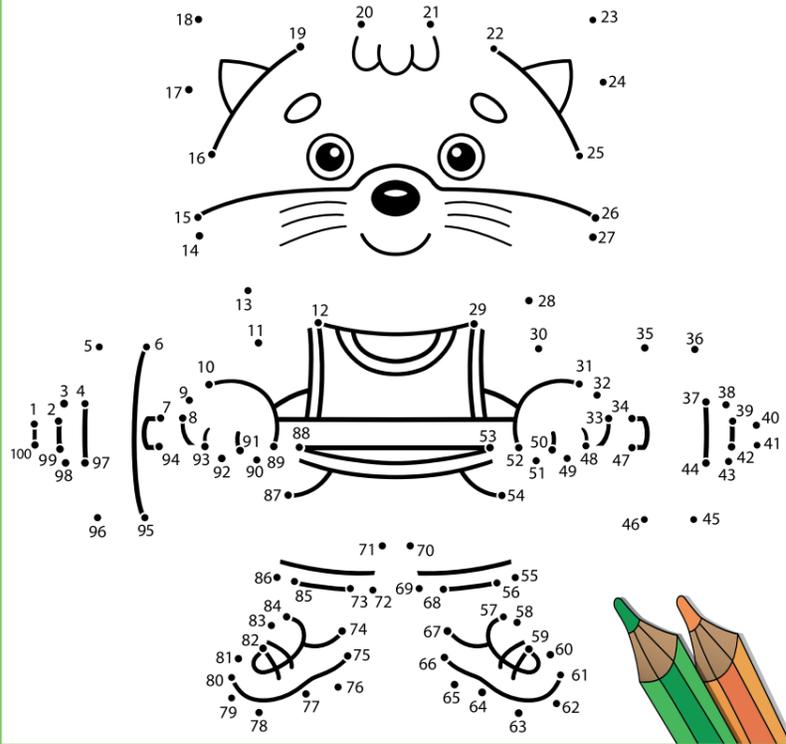


Les jeux ... olympiques

MOTS CACHÉS

T	I	R	A	T	H	L	E	T	I	S	M	E	A
W	J	B	O	L	Y	M	P	I	Q	U	E	S	Y
Z	U	T	R	A	M	P	O	L	I	N	E	F	I
R	D	A	Q	V	Y	C	I	N	J	Y	P	Z	
X	O	N	A	T	A	T	I	O	N	E	D	Q	J
B	E	T	Y	D	V	E	N	W	K	U	T	N	W
E	S	C	R	I	M	E	X	D	R	X	N	N	T
R	G	G	Y	M	N	A	S	T	I	Q	U	E	E
R	V	O	L	L	E	Y	B	A	L	L	P	K	N
T	A	E	K	W	O	N	D	O	X	R	M	D	N
H	Y	B	A	S	K	E	T	B	A	L	L	C	I
H	A	L	T	E	R	O	P	H	I	L	I	E	S
E	T	B	A	D	M	I	N	T	O	N	O	F	V
M	V	E	M	O	F	R	A	N	C	E	M	M	N

- ATHLETISME
- BASKETBALL
- FRANCE
- HALTEROPHILIE
- JUDO
- OLYMPIQUES
- TENNIS
- TRAMPOLINE
- BADMINTON
- ESCRIME
- GYMNASTIQUE
- JEUX
- NATATION
- TAEKWONDO
- TIR
- VOLLEYBALL



SODOKU

Facile

		8		3	2		
2		3		7		5	
	7			2	5	9	
	8			9		3	1
		6	3		1	7	
3	4		5				8
		2	7	5			9
		7		1		8	2
5		6				1	

Moyen

			6	2		9		
2	8					7	5	
	6		9			2		
4			5	1				
	2	6				1	7	
				6	2			9
		2			8		1	
5	1						6	3
	8			5	6			

Difficile

	3	2						
	9			3			2	
8		1			2			
	8		1	9				3
		6				4		
4			6	3			5	
			2			5		7
	4			8			6	
							1	9

Conseil jeux

Petits jeux sympas à 2 joueurs



Conseil livre



« Spy x Family est un manga qui raconte l'histoire d'un espion qui a besoin de former une famille parfaite pour mener sa nouvelle mission sous couverture. Il se trouve alors une petite fille à adopter qui paraît plutôt intelligente pour son âge et une femme assez désespérée pour se marier en un cours lapse de temps et sans poser trop de questions.

Ensemble ils forment une famille tout à fait normale ou presque. Entre un père espion, une mère tueuse à gage et une

fillette qui lit dans les pensées, chacun d'entre eux cherche à préserver leur secrets tout en vivant sous le même toit ce qui promet à la famille typique et banale qu'ils souhaitent former, un quotidien bien mouvementé. »

Spy x Family est un manga pour tous les âges dès 12 ans, drôle est avec des personnages aussi particuliers qu'attachants. La série n'est pas encore publiée dans sa totalité, 12 tomes sont sortis. À savoir qu'un dessin animé existe si vous préférez cette forme de média.

Ce manga est un vrai plaisir à lire.

7 DIFFÉRENCES



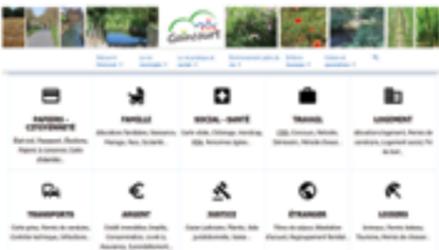
La commune a désormais sa page Facebook
« Commune de Goincourt »



Abonnez vous à la page pour recevoir les dernières actualités, informations et alertes sur Goincourt ou scannez le QR code ci-dessous pour accéder directement à la page de votre commune



Le saviez-vous?



LE SITE DE LA COMMUNE

Les chiffres clés sur les 12 derniers mois: Goincourt.fr c'est donc : Plus de 1 600 utilisateurs, Près de 7500 pages vues
Le top 5 des pages consultées :
1- la location de la salle,
2- les événements à venir,
3- la présentation de la salle,
4- contactez votre mairie,
5- le guide des démarches

En terme d'appareil de connexion, c'est 78% par mobile et 22% par pc/tablette

Un guide des démarches complet est accessible à tout moment sur le site de la commune. Trouvez tout ce dont vous avez besoin pour vos démarches administratives. Toutes les réponses sont dans cet espace qui vous facilitera la vie ! Cliquez sur le QR code pour découvrir le guide des démarches sur votre site internet ou rendez-vous sur goincourt.fr dans l'onglet vie pratique

MÉDAILLÉ(E)S DU TRAVAIL

La mairie récompense les médaillés du travail. Nous vous informons que dorénavant la demande de médaille du travail se fait par voie dématérialisée (date de dépôt inchangée : 1^{er} mai pour la promotion du 14 juillet). Il convient d'effectuer la demande sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>
Une invitation personnelle sera envoyée à tous les médaillés du travail pour la remise des récompenses.

JEUNES DIPLÔMÉ(E)S 2024

La mairie récompense les bacheliers mais aussi les élèves qui ont réussi leur CAP ou obtenu leur BEP. Vous êtes donc invités à vous faire connaître avant le 30 septembre 2024 en mairie muni de votre diplôme, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire.

CONCOURS FLEURISSEMENT

Ce concours départemental récompense les particuliers qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur jardin, cour, balcon ou façade. Ce prix récompense aussi les commerces qui valorisent le territoire par des réalisations paysagères et florales. Les inscriptions se font directement sur oise.fr.

Toutes les réalisations doivent être visibles de la rue.

FÊTE DES VOISINS

La mairie met à votre disposition des tee-shirts, gobelets, ballons gonflables et selon les partenaires, gâteaux apéritifs, bonbons, etc... Vous devez vous inscrire environ 4 semaines avant l'évènement. Le matériel est délivré le matin même de la fête des voisins.

FEUX DE JARDIN

Ils sont strictement interdits toute l'année dans un souci de sécurité et de salubrité publique (directive préfectorale).

Informations

NOUVEAUX HABITANTS

Vous habitez Goincourt depuis moins d'un an ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de vous communiquer tout évènement vous concernant personnellement. L'équipe municipale sera heureuse de vous souhaiter la bienvenue lors d'un verre de l'amitié. Un courrier personnel vous sera adressé.

TRANSPORT

Retrouvez tous les services existants : recherche d'horaires et d'itinéraires de tous les modes de transports (trains, cars, bus, vélos, covoiturage, ...), e-boutique pour recharger votre Pass, espace covoiturage, informations tarifaires, évènements de votre réseau de transport... www.oise-mobilite.fr

MAIRIE

Tél : 03 44 45 14 87
Mail : secretariat@goincourt.fr
Horaires d'ouverture au public :
Horaires: Lundi 11h00 à 14 h00 – Mardi 14h00 à 18h00
Jeudi 14h00 à 17h30 – Vendredi 9h00 à 12h30
Salle polyvalente 03 44 03 10 79

AGENCE POSTALE

Tél : 03 44 48 65 18
Les lundis, mardis et jeudis de 15h00 à 17h30.
Les mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00
Horaires variables pendant les vacances scolaires
La levée du courrier: à 16 heures du lundi au vendredi et à 12 heures le samedi.

ÉCOLE

Groupe scolaire	03 44 15 10 93
Maternelle	03 44 45 14 49
Cantine	03 44 45 16 60
École Rue Gorguet	03 44 03 08 60
Périscolaire	03 44 03 19 52
École Rue de Courcelle	03 44 84 49 73

SERVICES

Assistante sociale	03 44 10 75 50
Assistantes maternelles	03 44 45 14 87
Gendarmerie	03 44 06 17 17
Hôpital	03 44 11 21 21
Médecin	03 60 36 13 43
Kinésithérapeute	03 44 45 06 08
Orthophoniste	03 44 15 53 87
Pharmacie	03 44 15 33 44
Pharmacie de garde	32 37
Samu	15
Taxi	06 26 60 84 21



Les pharmacies de garde de Beauvais et alentours sont affichées en vitrine à la Pharmacie PARAGE.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE BEAUVAIS
17 rue Joseph Cugnot - Z.A. de Bracheux - 60000 BEAUVAIS

	Horaires Été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Horaires Hiver Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Jeudi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Dimanche	9h00 - 13h00	9h00 - 13h00

DÉCHETTERIE D'AUNEUIL
Rue de la Sablière - ZI d'Auneuil - 60390 AUNEUIL

	Horaires Été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Horaires Hiver Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Jeudi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Dimanche	Fermée	Fermée

DÉCHETS VERTS / POINT VERT GOINCOURT

26 rue Jean Jaurès
Du 1^{er} avril au 30 novembre
Lundi 13h-16h
Samedi 9h-12h

Du 1^{er} décembre au 31 mars
1^{er} lundi et 2^{ème} samedi du mois
9h-12h

TARIFS 2024-2025 LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	HABITANTS	EXTÉRIEURS
Tarif Week-end salle des fêtes	900 €	1800 €
Tarif Week-end salle des fêtes + extension	1400 €	2200 €
Option Wifi	Option Estrade : 150 €	

Le règlement se fait par paiement au comptant par régie. Un acompte de 50% du montant de la location de la salle (hors options) est à régler lors de la réservation, non remboursable en cas d'annulation (sauf en cas de force majeure). Le règlement du solde se fait 1 mois avant la date de location. Une caution du même montant que la location sera demandée. Concernant les demandes de locations de la salle des fêtes en semaine, du lundi au vendredi : 500 €, et soumises à décision au cas par cas.

BRICOLER ET JARDINER DANS LE RESPECT D'AUTRUI

Il est à la portée de tous, d'adopter des gestes simples et respecter quelques règles de savoir vivre. Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les bruits occasionnés par les engins motorisés de loisirs, mais aussi par certaines manifestations, peuvent eux aussi être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

RÉSULTATS DES JEUX

	facile	moyen	difficile
5	6	8	1
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	7
6	3	7	9
8	5	9	6
2	9	3	4
1	7	4	8
7	8	5	2
9	2	6	3
3	4	1	5
4	1	2	

